

ICI L'AGGLO

Magazine d'information de la Communauté
d'Agglomération Porte de l'Isère
n°31 • PRINTEMPS 2017

Vivement le CAPI Raid !

CAPI
Communauté
d'Agglomération
Porte de l'Isère

www.capi-agglo.fr

AU SOMMAIRE



p.7

p.8



© Loïc-Cauchy

p.12



p.18



© JJM38 - M. VIROT

DOSSIER SPÉCIAL 10 ANS



p.19

EN BREF

- 03 • Retour en images sur la Biennale de la Logistique
- 04 • L'agenda du Président
- 05 • Trois nouveaux conseillers communautaires

- 06 • Bientôt le 6^e CAPI Raid !
- 07 • Nouvelle structure Petite Enfance
- 08 • C'est le printemps : on s'oxygène grâce à la CAPI
- 10 • Transports publics et mobilité
- 12 • L'extinction nocturne dans certaines communes

DOSSIER SPÉCIAL 10 ANS Tous Capisérois !

- 13 • Très Haut débit : c'est parti...
- 14 • L'ambition du budget 2017
- 15 • Les recrutements pour The Village et la sûreté du Parc de Chesnes
- 16 • Une nouvelle gestion de l'eau
- 17 • L'Office de tourisme intercommunal
- 18 • Lancement de saison au Vellein
- 19 • Carton plein pour l'Abatt'mobile
- 20 • Du côté du Conservatoire
- 21 • 1 cotisation, 20 bibliothèques !

À VOS AGENDAS

22 • Toutes les dates

24 • Jazz à Vienne

CAPI
Communauté
d'Agglomération
Porte de l'Isère

ICI L'AGGLO
est une publication
éditée par la CAPI.

Numéro 31
printemps 2017

ISSN : 2104-5461

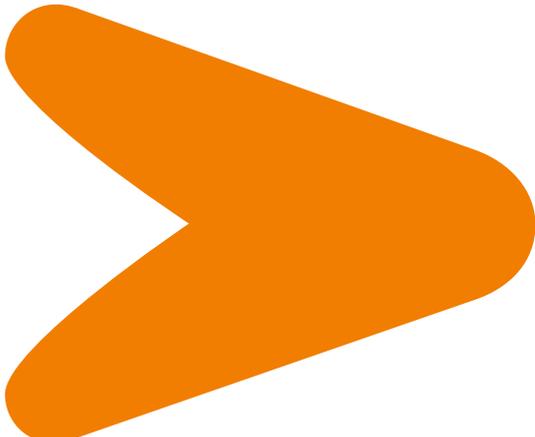
Communauté
d'Agglomération Porte de
l'Isère (CAPI)
17 av. du Bourg - BP 90952
38081 L'Isle d'Abeau cedex
Tel : 04 74 27 28 00
Fax : 04 74 27 69 00
capi@capi38.fr
www.capi-agglo.fr

Direction de la Publication :
Jean Papadopoulos
Directrice de la Rédaction :
Yasmina Hattabi
Iconographie :
Aurélien Fremion
Rédaction, création
graphique, mise en page :
www.ligneovale.fr

Impression : Fouquet-
Simonet, Bourgoin-Jallieu
Crédit photos : service
communication de la
CAPI, Thierry Monchatre,
Christian Chevallier, X,
(autres mentions sur
les photos) Photo de
couverture : Christian
Chevallier



10 ans, tous ensemble...



Voici le 2^e volet du dossier spécial « 10 ans de la CAPI ». Le premier retraçait l'histoire de la création de notre intercommunalité, pour montrer nos racines et comprendre le sens de cette fondation.

Pour ce deuxième épisode, nous avons tendu le micro à des partenaires, professionnels ou particuliers, avec lesquels un travail collaboratif s'est noué ces dernières années. Il est intéressant de voir le regard qu'ils portent sur la CAPI et surtout qu'ils soulignent l'intérêt de nos actions communes et concertées. Car si chaque entité a sa place et son rôle, ce sont bien ces collaborations intelligentes et constructives qui nourrissent le développement de notre territoire. Il est d'ailleurs flatteur de constater qu'ils ont tous remarqué nos efforts d'organisation et de structuration des services pour aller plus vite et plus loin !

Cette intelligence collective et partagée permet de faire vivre un territoire organisé et durable, d'optimiser les services offerts à la population, d'être attractif pour des entreprises et des ménages et enfin de peser à l'échelle du Département ou de la Région.

Ce 31^e numéro marque aussi le lancement de plusieurs événements : le CAPI Raid, le lancement d'un agenda nature, les portes ouvertes du Conservatoire, le recrutement pour le futur Village de marques, le lancement de saison au Théâtre du Vellein...

Il vous explique également les actions qui apportent du confort ou du progrès, comme les travaux préparatoires à la mise en place de la fibre optique, le renforcement de la sûreté au Parc International de Chesnes ou encore l'extinction nocturne dans certaines communes pour réduire la pollution lumineuse.

Après 10 ans d'actions, ensemble, nous continuerons à faire progresser notre territoire !



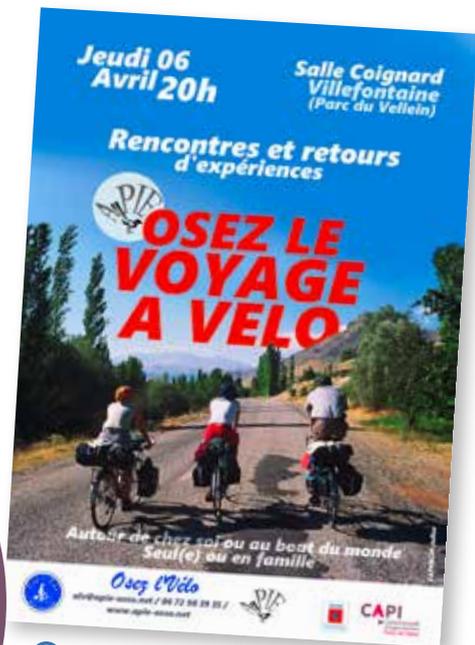
Jean PAPADOPULO,
Président de la CAPI,
Maire de Four





Vive la technologie !

En 2017, ce sont 400 Leds qui vont être installées sur les équipements d'éclairage public de la CAPI : un investissement qui est rentable car la technologie Led permet de diviser par trois voire quatre la consommation énergétique, et donc la facture d'électricité. Cinq rues ont été équipées, dans les communes les plus peuplées de l'agglomération.



Osez le voyage à vélo !

Erratum

Sur le dernier Ici l'agglomération, le numéro de téléphone d'Osez l'Vélo est erroné. Voici le bon numéro de l'association : 06 72 98 39 35.



Original

En partenariat avec la CAPI, l'association "les Corsaires modélistes Berjalliens" organise le 8 mai prochain une journée démonstration de sous-marins radiocommandés à la piscine Tournesol de Bourgoin-Jallieu. Il n'existe que quatre manifestations de ce type en France !



Bon anniversaire !

La Médiathèque CAPI et le Centre Simone-Signoret à Villefontaine fêtent leur 30 ans en 2017. Pour l'occasion, des animations festives ouvertes à tous sont organisées dans les locaux des deux équipements, les 12 et 13 mai.

Au programme :

- 12 mai : atelier poésie pour les enfants et les adultes de 17 heures à 18 h 30 ; concert de musique arabo-andalouse avec le groupe Nouiba à 21 h 15.
 - 13 mai : table ronde sur la laïcité, l'interculturalité, etc. de 10 heures à 12 heures ; atelier jeux de société de 10 heures à 12 heures ; conte tout public de Jihad Darwiche de 14 h 30 à 15 h 30.
- Expositions également sur les 30 ans du Centre et de la Médiathèque à découvrir.

Plus d'infos sur www.capi-agglo.fr

Go pour Ma réno !

MA RÉNO POUR RÉNOVER BIEN ACCOMPAGNÉ

NOUVEAU SERVICE PUBLIC

DES CONSEILLERS NEUTRES ET INDÉPENDANTS

UN APPUI TECHNIQUE ET FINANCIER

DES PROFESSIONNELS LOCAUX RÉFÉRENCÉS

UNE SUBVENTION MA RÉNO À LA RÉALISATION DE TRAVAUX : jusqu'à 7500 € pour des travaux réalisés avant Juillet 2018.

Informations et conditions : 04 74 94 79 99 / www.mareno-nordisere.fr

avec le soutien de

N-ID NORD-ISÈRE DURABLE

isère La Région Auvergne-Rhône-Alpes

Don't worry, be API !

Localisé à Bourgoin-Jallieu, le nouveau club de triathlon API TRI développe un projet sportif basé sur l'endurance et la performance mais également porté par des valeurs comme la solidarité, le partage et l'écologie... Travaillant en lien avec les équipements de la CAPI, il participe au rayonnement de notre territoire lors des compétitions.

apitriathlon@gmail.com
Cédric Le Jeune (président)

Biennale de la Logistique :

- découvrir les métiers
- valoriser les emplois
- promouvoir les atouts du territoire

La logistique représente plus d'un emploi sur 4 sur le territoire de la CAPI.

3

«L'engagement des industriels, la présence de nombreux demandeurs d'emplois et des scolaires et étudiants démontre que notre appui répond à un besoin fort des entreprises, du public», commente Jean-Pierre Girard, Vice-président de la CAPI.

ÉCHOS D'ICI

UNE 1^{RE} ÉDITION RÉUSSIE !

Organisée par le PIL'es, la Biennale de la Logistique s'est tenue du 7 au 10 mars dernier, sur le Parc International de Chesnes à Saint-Quentin-Fallavier. La CAPI était partenaire de ce bel évènement.

Le salon Logistic EXPO a accueilli plus de 600 collégiens, lycéens et professeurs et 500 demandeurs d'emploi et étudiants au sein d'un entrepôt.

Le Championnat des caristes a mobilisé 35 participants, évalués sur leur précision, leur habileté et leur rapidité.

Une exposition-photo à l'occasion de la journée internationale des droits des femmes, le 8 mars.

«Avec plus de 1300 participants, nous sommes très satisfaits de cette première édition», se félicite Thomas Daudré-Vignier, coprésident du Pôle d'Intelligence Logistique.

30 étudiants répartis en 5 équipes ont proposé des réponses innovantes aux problématiques rencontrées par les professionnels : logistique du dernier kilomètre, mutualisation des livraisons, optimisation du transport.

Un début d'année très dynamique

MEILLEURS VŒUX !

Le 24 janvier, lors de la soirée des vœux institutionnels, Jean Papadopulo, le président de la CAPI, a tenu un discours positif et mobilisateur. Rappelant les racines de l'agglo à l'occasion de son 10^e anniversaire, il a insisté sur les enjeux actuels et les ambitions de la CAPI. Cette cérémonie est l'un des rares événements institutionnels en direction des partenaires extérieurs et élus d'institutions voisines. Un « draw my life » et des vidéos ont également animé une soirée très appréciée.

À LA RENCONTRE DES COMMUNES

C'était l'un de ses engagements et sa volonté : Jean Papadopulo effectue une grande tournée des communes de la CAPI, où il prend le temps de la rencontre et de l'échange. Le président de l'agglo souhaite en effet une communication à double sens : il profite de la visite pour expliquer les nouvelles compétences communautaires et les projets 2017, et répond en retour à toutes les questions des élus municipaux. Entamée depuis novembre 2016, cette tournée s'est terminée mi-février 2017.

VISITES DE QUARTIERS

Le 18 janvier, à la faveur de la venue de Lionel Beffre, Préfet de l'Isère, une visite des quartiers concernés par la Politique de la ville s'est déroulée, en l'occurrence Saint-Bonnet à Villefontaine et Champ-Fleuri à Bourgoin-Jallieu. Ceux-ci ont bénéficié du Programme National de Rénovation Urbaine (PNRU), qui permet d'améliorer le cadre et les conditions de vie des habitants. En fin de matinée s'est tenue la signature de la convention DRE (Dispositif de Réussite Éducative) du GIP Nord-Isère. À cette occasion, le protocole de préfiguration du Nouveau Programme National de Rénovation Urbaine (NPNRU) a également été signé. Cinq quartiers du territoire CAPI sont concernés.

LES NOTES DU GRAND ÉCRAN

Après le succès rencontré l'année dernière par le concert Carmen, un nouvel événement a été organisé avec l'Orchestre Symphonique Rhône-Alpes Auvergne. Sur le thème des mythiques musiques de films, un concert s'est tenu le 29 janvier. Rendue possible grâce au mécénat, cette manifestation a fait salle comble, avec 520 personnes au Théâtre du Vellein.

UN OUTIL OPÉRATIONNEL POUR L'INSERTION ET L'EMPLOI

Le protocole pour le PLIE (Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi) a été signé le 16 février. La CAPI fait partie du comité de pilotage de ce dispositif concret ; celui-ci permet en effet de construire avec les personnes exclues du marché du travail un parcours d'insertion professionnelle adapté, en mobilisant les entreprises du territoire afin de mieux faire coïncider les offres d'emploi et les compétences locales. L'objectif est clair : un retour durable à l'emploi pour ces publics.

10 ANNÉES, DES PROJETS MULTIPLES

Comme la CAPI, le PIL'es, créé en 2007, fête cette année son 10^e anniversaire. La logistique étant un secteur d'activité important sur notre territoire, les liens entre la CAPI et le Pôle d'Intelligence ont toujours été évidents. Ceux-ci sont formalisés par une convention de partenariat, signée le 23 janvier dernier. De cette collaboration naissent des projets importants et structurants, en faveur d'une logistique durable sur notre territoire : vidéoprotection, parkings poids lourds, développement de carburants alternatifs...

Soirée des vœux institutionnels de la CAPI



Lors de la signature du protocole pour le PLIE le 16 février



Visite de Jean Papadopulo
à Saint-Quentin-Fallavier
en février



À l'occasion du concert Carmen, le 29 janvier dernier



Le 23 janvier, lors de la signature de la convention
de partenariat avec le PIL'es.



3 nouveaux élus

Le Conseil communautaire comprend désormais 70 élus. À la faveur de la création de sièges supplémentaires, trois nouveaux conseillers communautaires, élus par leurs conseils municipaux, rejoignent le Conseil communautaire :

- **Alain Jurado** (maire de L'Isle d'Abeau),
- **Christian Guetat** (élu de Villefontaine),
- **Michel Carron** (élu de Bourgoin-Jallieu).

Rappelons que le Conseil Communautaire de la CAPI, appelé aussi « organe délibérant », est l'instance de vote des délibérations. Il se réunit au moins quatre fois par an pour voter, suite aux propositions présentées. Il est composé des maires, adjoints ou élus municipaux, sachant que le nombre de représentants par ville à la CAPI varie selon le nombre d'habitants de la commune. Les conseillers communautaires se chargent aussi de relayer les informations au sein de leur municipalité ; ainsi l'intercommunalité, qui prend des décisions concernant la CAPI, vit aussi au sein de chaque commune...



Alain Jurado



Christian Guetat



Michel Carron



6^e CAPI Raid : c'est parti !

Top départ pour la 6^e édition du CAPI Raid, événement sportif et familial incontournable du territoire. Les inscriptions sont ouvertes alors c'est le moment de s'y préparer. Sans oublier que l'important, c'est de participer (et de se détendre !).

Le CAPI Raid, c'est les 3 et 4 juin 2017 à Four.

Au programme : VTT, bike and run, orientation, tir à l'arc, tyrolienne, canoë kayak, biathlon laser... Et plein d'autres épreuves multisports ludiques, insolites et étonnantes.



Renseignement et inscriptions :

Service des Sports de la CAPI
Tel : 04 74 27 28 00
Mobile : 06 20 10 31 81
Mail : raid@capi38.fr
www.capi-agglo.fr

D'abord, on note la date dans son agenda ou sur son smartphone : ce sont les 3 et 4 juin prochain que se déroulera le CAPI Raid. Il se tiendra dans les communes de Four et Vaulx-Milieu, au cœur du territoire CAPI. Vous pourrez même rejoindre le point de départ en vélo, cela vous échauffera !

« Ensuite on choisit son programme, selon son niveau sportif et ses attentes, commente Mikael Pasero, Service des Sports de la CAPI. On peut participer seul ou en famille ou encore avec un ami. Nous proposons plusieurs formules afin de répondre aux envies du plus grand nombre. »

TOUS EN BASKETS

« Pour ceux qui ne connaissent pas encore le CAPI Raid, il faut retenir que c'est un événement qui allie sport, plaisir, découverte et convivialité, assure Olivier Chanel, Vice-président de la CAPI (Sports). Nous sommes fiers de proposer cette animation, très accessible dans tous les sens du terme. » Les plus sportifs le font pour la performance, les amateurs le font pour relever un

défi, et le grand public vient passer une journée en famille ou entre amis, pour passer un bon moment et (se) bouger un peu ! Les sourires sont toujours au rendez-vous, surtout quand on a visé plein dans le mille lors du tir à l'arc ou que l'on a eu quelques frissons à la tyrolienne !

Organisé par la Direction des Sports de la CAPI en collaboration avec les différentes associations sportives locales, cet événement est cofinancé par les mécènes et partenaires de la CAPI. Le CAPI Raid est ouvert à tous, avec des tarifs volontairement abordables pour rallier le plus grand nombre. Les inscriptions sont ouvertes depuis janvier 2017. À noter qu'elles se feront uniquement par internet ou sur place le jour de l'épreuve. Il n'y aura pas de formulaire papier, par souci économique et écologique. Un événement festif et durable.



PROGRAMME PRÉVISIONNEL

Samedi 3 juin

- **Raid Family** : un adulte et un enfant (7-12 ans), 2 heures d'activité
- **Raid Ados** : un adulte et un enfant (13-17 ans), 2 heures d'activité
- **1^{re} partie du Raid Sportif** : environ 30 km
- **CAPI Trail** : course pédestre de 14 km en nature

Plus de détails sur www.capi-agglo.fr ou par mail : raid@capi38.fr

Dimanche 4 juin

- **2^e partie du Raid Sportif** : environ 30 km
- **Raid Loisir** : 30 km par équipe de 2
- **Canicross (nouveau)** : un chien avec un coureur sur un circuit d'environ 6 km.



Comme des rois !

La nouvelle structure petite enfance de la CAPI, baptisée «les Petits Princes», offre à La Grive une belle capacité d'accueil et de nouveaux services.

Ouvert depuis le 2 janvier dernier, le petit dernier de la famille Petite Enfance de la CAPI est né dans un beau berceau : le multi-accueil «Les Petits Princes» est installé dans un bâtiment neuf, disposant de 280 mètres carrés, trois dortoirs, un réfectoire dédié et des espaces très lumineux. «Nous apprécions beaucoup ce nouveau cadre et toutes ses fonctionnalités, témoigne Nezha Mestaoui, sa Directrice. C'est un espace de travail très fonctionnel bien pensé et bien doté, avec par exemple des machines à laver professionnelles que les agents apprécient, surtout qu'elles sont surélevées pour rendre les manœuvres plus faciles.» En effet, la CAPI a investi dans du matériel performant et des mobiliers adaptés, que l'équipe en place teste et évalue. «Nous donnons notre avis et ce retour d'expérience pourra profiter aux autres structures de l'agglo.», poursuit Nezha Mestaoui.

➤ LA GARDE À L'HEURE : UNE NOUVELLE OFFRE

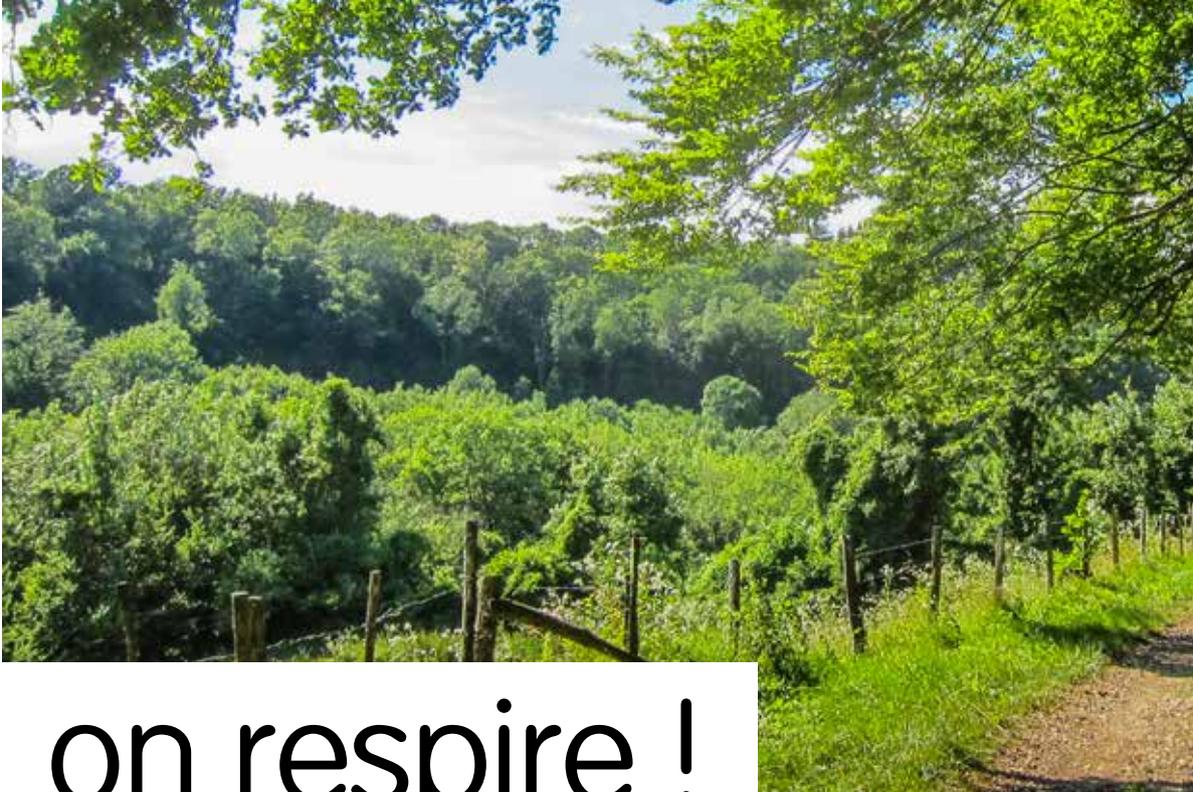
Dans toutes les structures petite enfance de la CAPI, il est possible de confier son enfant à partir d'une heure de garde, en accueil occasionnel. Pratique quand on a rendez-vous chez le médecin ou chez le coiffeur ! Renseignements auprès de chaque structure.

CONFORT ET QUALITÉ DE SERVICE

Le chauffage au sol est idéal pour les petits pétons qui, chaque jour, s'ébattent ici. Le multi-accueil propose 24 places pour les 2,5 mois-4 ans. «Nous étions jusqu'à fin 2016 au multi-accueil «À petits pas» à Bourgoin-Jallieu, où une partie de l'accueil est restée, poursuit la directrice. L'installation dans ce nouveau site à La Grive permet d'augmenter la capacité d'accueil de quatre places et d'élargir l'offre.»

En effet, l'amplitude horaire des Petits Princes est considérable, avec une ouverture de 6 heures à 22 heures, sachant que l'accueil est modulé, c'est-à-dire qu'aux extrêmes (début et fin de journée), le nombre de places est réduit. «Cette structure particulière, la première sur le territoire CAPI, répond à un vrai besoin des familles, qui ont des horaires de travail décalés, explique Anne Chaumont-Puillet, conseillère communautaire déléguée à la Petite Enfance. De plus, la localisation des Petits Princes, dans un quartier en pleine expansion, proche des zones commerciales et de l'accès autoroutier, est un vrai choix stratégique.»

15 agents, dont la majorité travaille en journée, prennent soin des petits Capisérois. «L'organisation doit être rigoureuse, avec des plannings bien calés pour un service de qualité, note la directrice. Et je veille aussi au bien-être des agents.» En somme, tout le monde a le sourire aux Petits Princes, y compris les parents !



Ici..., on respire !

Forte de ses 320 kilomètres de sentiers de randonnée et de ses 325 ha d'espaces naturels, l'agglomération offre un terrain propice à la détente. Avec les beaux jours qui reviennent, c'est le moment d'en profiter pleinement surtout que la CAPI a créé plusieurs supports d'information et lance la Fête de la nature. C'est gratuit et c'est pour tous !



© Loïc-Cauchy

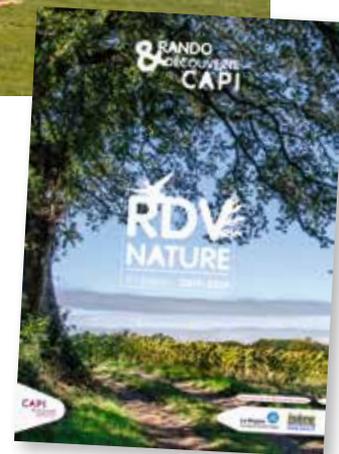
«La richesse du territoire de la CAPI est d'allier les avantages de la ville et les vertus de la campagne, observe Jean-Bernard Griotier, Vice-président de la CAPI (Développement durable, agriculture et transition énergétique). À quelques pas de la vallée urbaine, on trouve de multiples espaces naturels. Cette proximité représente un facteur d'attractivité pour les familles qui choisissent de s'installer ici.» ...et un atout bien connu des habitants de longue date.

LA CAPI VOUS OUVRE LE(S) CHEMIN(S)

Capisérois, savez-vous qu'il y a ici 320 kilomètres de sentiers de randonnée, soit l'équivalent du trajet Lyon-Marseille ! Ceux-ci sont balisés et entretenus par les services de la CAPI. On peut les parcourir à pied mais aussi en VTT ou à cheval. Le balisage permet de suivre un tracé sans se perdre et de mieux profiter de la balade. «Nous avons également sélectionné 25 itinéraires, de 2 à 5 heures, accessibles en famille et qui permettent de découvrir les trésors naturels et patrimoniaux : marais, combes, sous-bois, châteaux et maisons fortes...», explique Patricia Veyrenc, chargée de mission au service environnement et agriculture.



© Loïc-Cauchy



On peut trouver ces 25 parcours dans le cartoguide papier édité par la CAPI «Porte de l'Isère à pied, à cheval, à VTT» et sur le site internet rando&découverte récemment créé (cf encadré ci-dessous). De plus, un agenda gratuit, RDV nature, est édité ce printemps par le service environnement afin de valoriser les espaces naturels et d'annoncer les animations locales. Il est à disposition, comme le cartoguide d'ailleurs, dans les communes et à l'Office de Tourisme intercommunal. «La CAPI investit et agit pour valoriser la dimension «nature» de son territoire et donner aux habitants des clés pour bien en profiter, commente Michel Laude, conseiller communautaire délégué aux espaces naturels. Cela participe aussi à la qualité de vie d'un territoire durable et dynamique...»

LA CAPI FÊTE SES ESPACES NATURELS

Tout au long de l'année, vous pourrez retrouver des naturalistes sur l'Espace Naturel Sensible de l'étang de Fallavier et du vallon du Layet ou sur la Réserve Naturelle Régionale de l'étang de Saint-Bonnet.

À ne pas manquer cette année, un temps fort le **dimanche 21 mai** dans le Parc de Fallavier, près de l'étang : la Fête de la nature !

En amont de cette journée, le **mercredi 17 mai**, des animations sont prévues sur le thème de l'écureuil et des arbres, avec la fabrication des supports d'information pour la création de l'arboretum dans le parc de Fallavier.

Le **dimanche 21 mai**, le grand public est invité avec un programme varié : découverte des arbres et des oiseaux, atelier "land art" sur le thème "l'arbre et l'écureuil" et balade pour découvrir l'espace naturel de Fallavier avec l'œil d'un photographe.

À 17 heures, inauguration d'un arboretum (identification des différentes espèces d'arbres sur le site) et d'un écuroduc (passage à écureuils) en présence des élus de la CAPI, des communes et des associations.

Bonne nouvelle : ces animations sont gratuites. Simplement, pour une question d'organisation, certaines requièrent une inscription préalable. Venez nombreux !

Inscriptions :
environnement@cap38.fr
et ot@cap38.fr

➤ LA CAPI COMME VOUS NE L'AVEZ JAMAIS VUE...

Telle est la signature et la promesse du nouveau site lancé par l'agglo : www.rando-et-decouverte-capi.fr Vous y trouverez trois grandes rubriques :

- **CAPI-rando** (sentiers de randonnée balisés et itinéraires sur mesure)
- **Rando-focus** (sentier d'interprétation sur la base de la photographie)
- **Découverte nature** (découvrir tous les espaces naturels de la CAPI).

Interactif, il permet à tous ceux qui rejoignent la communauté «Randofocus territoire CAPI» de poster leurs photos et ainsi de partager leur vision de la CAPI. On propose aussi aux internautes de devenir «rando-veilleurs» ; s'ils remarquent une anomalie sur leur parcours ou sur les espaces naturels (dépôts sauvages, sentiers impraticables, absence de balisage, erreur de signalétique,...), ils peuvent remonter l'information et ainsi permettre aux services de la CAPI d'intervenir très rapidement.





Une valeur ajoutée pour l'hôtel



L'hôtel Mercure de Villefontaine (4 étoiles) propose à ses clients un service d'autopartage. « Nous payons l'abonnement au service géré par CITIZ, et mettons à disposition de nos clients un véhicule sur une place de parking réservée », explique Chantal Barone, directrice de l'hôtel. La réception s'occupe de la réservation du véhicule à la demande des clients de l'établissement, qui paient ensuite le service selon le temps d'utilisation et le kilométrage parcouru. Un service moins coûteux qu'un taxi. « Un client qui veut louer le véhicule pour aller faire une course ou passer une soirée dans les environs apprécie ce service sur-mesure, ajoute la directrice. C'est pratique, simple et économique. Nos clients fidèles l'utilisent régulièrement ! »

Chic, il fait beau, on s'échappe...

Avec le retour des beaux jours, on a envie de se détendre au vert. Pour éviter de consommer du carburant et de devoir se garer, la solution du déplacement, c'est RUBAN !

- **pour l'étang de Fallavier** (Saint-Quentin-Fallavier), c'est la ligne A – arrêt Les Charretons
- **pour le parc des Lilattes** (Bourgoin-Jallieu), ligne C – arrêt Hôtel de Ville
- **pour le château du Vellein** (Villefontaine), ligne B – arrêt Le Vellein
- **pour l'étang de Vaugelas** (Villefontaine), ligne F – arrêt « GS 4 L'étang ».

Et quand il fera chaud, les piscines de la CAPI accueillent les visiteurs, avec des arrêts de bus à proximité.

- **piscine de Saint-Bonnet Centre à Villefontaine** : lignes A, F et B – arrêt Saint-Bonnet Centre
- **piscine de Fondbonnière à L'Isle d'Abeau** : lignes A (arrêt Collège Doisneau) ou E (arrêt Pierre Plate)
- **piscine Gallois à La Verpillière** : ligne B (arrêt Piscine)
- **piscine Tournesol à Bourgoin-Jallieu** : ligne C (arrêt Champfleuri).



La flexibilité mais dans les règles !

Avec le Flexibus 30, il est possible de se rendre dans la ZAE de Chesnes de 6 heures à 22 heures du lundi au vendredi et de 6 heures à 17 heures le samedi. Un service pratique pour les personnes en horaires décalés.

Comment ça marche ? Il suffit de se présenter à la gare routière Saint-Bonnet Centre à Villefontaine et d'indiquer au conducteur le nom de l'entreprise de destination et son adresse. Celui-ci adapte son itinéraire et vous dépose directement au portail de votre entreprise ! Pour le retour, il faut appeler la Centrale de réservation au plus tard la veille avant 20 heures (Espace RUBAN : 04 74 94 62 03). Elle vous indiquera un horaire de prise en charge, à 10 minutes près.

Ce service sur-mesure et flexible demande beaucoup d'organisation. C'est pourquoi le suivi des règles de fonctionnement est impératif pour son bon fonctionnement et le respect de tous. Dans tous les cas, la centrale de réservation est à votre service.

Espace RUBAN
04 74 94 62 03
www.rubantransport.com

Parcours des lignes et horaires sur www.rubantransport.com ou aux points infos RUBAN (04 74 28 04 99 et 04 74 96 48 07).



Déjà 7 entreprises engagées...

Le covoiturage est une solution économique et avantageuse pour se rendre à son lieu de travail. À l'échelle d'une seule entreprise, le nombre de possibilités entre salariés n'est pas toujours suffisant. D'où l'intérêt de s'allier. « Dans le cadre du PDIE* du Parc Technologique, un projet de covoiturage inter-entreprises est actuellement lancé, annonce Céline Asciac, Directrice Transports et Mobilité. L'objectif est d'accompagner la mise en relation et la constitution d'équipe de covoitureurs. »

Piloté par l'Agence de mobilité Nord-Isère, partenaire de la CAPI et de la Chambre de Commerce et d'Industrie Nord-Isère, ce projet se met aujourd'hui en place. Dans un premier temps, un outil de géolocalisation des origines et des destinations des salariés sera mis en place. Il permettra de suggérer des possibilités de covoiturage entre salariés d'entreprises différentes. Dans un deuxième temps, un accompagnement sera proposé aux covoitureurs et futurs covoitureurs pour leurs présenter les différents outils, et pour répondre aux questions concernant les modalités pratiques : comment partager les frais ? Qu'en est-il pour l'assurance ?

*PDIE Plan de Déplacement Inter-Entreprises

Répondre aux besoins



Jusqu'au 26 mai prochain, RTE réalise des travaux de maintenance au niveau du pylône de la ligne à haute tension situé en bordure du parking de covoiturage Luzais A43. Pour des raisons de sécurité, ces travaux condamnent temporairement des places. D'où la décision de la CAPI (travaux RTE) d'aménager un parking provisoire de 90 places. Un service apprécié par les usagers, qui se réjouiront aussi de savoir que des travaux d'aménagement pérennes pour l'extension de ce parking de covoiturage vont débuter fin 2017.



Le stationnement vélo facilité

Après l'insécurité routière, le vol est le 2^e obstacle à l'usage du vélo en ville. Après un vol, 20% des cyclistes ne rachètent pas de vélo. Donc si le stationnement vélo est facilité, ils seront plus nombreux à utiliser ce mode de déplacement ; tel est le raisonnement qui conduit la CAPI à l'installation d'arceaux. Ces derniers mois, 233 arceaux vélo ont été installés, avec des panneaux de signalisation pour informer qu'il leur est réservé. Sécurisant, peu coûteux (13 300 € pour l'ensemble), cet équipement est très utile et d'autres arceaux vont encore être installés courant 2017.

Au travail, j'y vais autrement

Le prochain Challenge Mobilité se tiendra le 8 juin prochain. Il vise à promouvoir les modes de transports alternatifs : marche, vélo, transports en commun, covoiturage pour les trajets domicile-travail. Les établissements publics et privés s'inscrivent gratuitement et invitent leurs personnels à se passer de leur voiture ce jour-là... « Organiser un défi permet de mobiliser les usagers et de les inciter à tester et valoriser d'autres modes de transport et, pourquoi pas, de les adopter par la suite ! », commente Céline Vert, chef de projet Mobilité. Une ambiance un peu conviviale pour un sujet très sérieux. Car au final, moins de voitures solo sur les routes, c'est un défi gagnant pour tous...

+ d'infos sur <http://challengemobilite.auvergnerhonealpes.eu>

8 JUIN 2017

AU TRAVAIL J'Y VAIS AUTREMENT

Challenge Mobilité Auvergne Rhône-Alpes



Retrouver un ciel étoilé

Avec l'augmentation du coût de l'énergie, l'éclairage public représente plus que jamais des enjeux énergétiques et financiers importants. Cette année, 11 communes de la CAPI vont adopter une mesure d'extinction de l'éclairage nocturne entre minuit et 5 heures du matin ; toute la lumière sur cet ambitieux projet.

1,428 million d'euros, c'est le prix de la facture d'électricité annuelle pour l'éclairage public payé par la CAPI (18 000 points lumineux sur le territoire). «Cela représente une somme importante, mais il faut noter que la consommation en kWh a pu être stabilisée depuis 2012 grâce aux actions du Plan Lumière et notamment la rénovation du parc d'éclairage public», précise Patrick Margier, Vice-président Délégué aux Espaces Publics et Infrastructures routières.

Aujourd'hui, les élus veulent aller plus loin et trouver les moyens de réaliser davantage d'économies pour la collectivité.

- **premier levier** : la mise en place de Leds, qui consomment trois fois moins que les lampes classiques (mais coûtent plus cher à l'achat, c'est donc un investissement progressif).
- **second levier** : l'extinction nocturne des rues entre minuit et 5 heures du matin. Si les 22 communes de la CAPI l'appliquaient, l'économie sur la facture d'électricité annuelle pourrait atteindre près de 500 000 euros.

LES PREMIÈRES COMMUNES PILOTES

C'est pourquoi ce projet d'extinction nocturne de l'éclairage public a été présenté en juin 2016, et débattu dans chaque conseil municipal. «Le nôtre s'est prononcé collectivement pour, indique Didier Bouillot, maire de Succieu. Cette mesure permet de générer des économies et correspond bien aux valeurs de notre village. Nous sommes sensibles à la pollution

lumineuse nocturne et préférons voir les étoiles dans le ciel !»

11 communes de la CAPI s'engagent dans cette action : cinq à partir d'avril, quatre en juillet et deux en octobre. Celles qui souhaitent rejoindre le mouvement peuvent adhérer à tout moment. «Nous avons choisi l'extinction nocturne sur la commune entière, nous pourrions ensuite l'adapter, par exemple en conservant un éclairage sur certains points stratégiques», précise Patrick Margier, maire de La Verpillière. «L'extinction de l'éclairage public pendant une plage horaire peu fréquentée par la population entre dans le nouveau cadre législatif du Grenelle de l'environnement, précise Alain Mary, maire de Domarin. C'est une bonne mesure...»

Pour leur part, les services de la CAPI se chargent d'équiper les communes avec des horloges astronomiques pour régler les horaires. Les habitants seront informés par divers moyens de communication, tandis que des signalétiques seront installées aux entrées de villes (cf. ci-contre).

11 communes engagées

Elles vont éteindre l'éclairage public de minuit à 5 heures du matin :

- avril 2017 : Crachier, Domarin, La Verpillière, Nivolas-Vermelle et Succieu.
- juillet 2017 : Four, Maubec, Ruy-Montceau et Saint Alban de Roche.
- octobre 2017 : Chateaufort et Villefontaine.



La décision d'extinction de nuit est une initiative communale (le Maire). En France, plus de 12 000 communes se sont déjà engagées dans cette démarche, soit un tiers.

IMPACTS POSITIFS

L'extinction nocturne de l'éclairage public a plusieurs effets bénéfiques pour la collectivité et notamment :

- une réduction de la pollution lumineuse,
- un impact en termes de biodiversité,
- une limitation des émissions de CO₂ et ses effets sur le changement climatique,
- une baisse très significative de la consommation électrique donc des économies.



CAPI, plusieurs territoires en un

La Communauté d'Agglomération Porte de l'Isère célèbre cette année ses dix ans. Dix belles années de travail, de projets, d'échanges et de créations pour construire un territoire attractif, structuré, innovant, capable de peser au sein du bassin économique lyonnais et isérois. Ce territoire n'est pas qu'une idée, une institution, loin s'en faut ! Il a réussi à agréger les multiples énergies du Nord-Isère pour construire un ensemble cohérent et efficace. Le projet politique, porté par les élus communautaires qui représentent toutes les communes, prend tout son sens dans le quotidien grâce à l'implication des multiples acteurs du territoire.

Dans ce dossier spécial 10 ans, nous avons donné la parole aux Capisérois de tous les secteurs avec une question centrale : que vous a apporté la CAPI ?

Un territoire qui pèse

Forte de ses 120 000 habitants et de son tissu économique, la CAPI pèse aujourd'hui dans le bassin économique lyonnais et dans le Département de l'Isère. L'intercommunalité est devenue un acteur incontournable qui contribue au dynamisme du territoire.

Jean-Charles Foddis,
Directeur exécutif de l'ADERLY
(Agence pour le Développement
Économique de la Région Lyonnaise)

L'ADERLY a pour mission la promotion des territoires du bassin lyonnais à l'extérieur de ses frontières. Nous sommes partenaire de la CAPI pour cette démarche. Concrètement, par nos actions dans des salons par exemple, nous travaillons à faire venir des entreprises sur l'ensemble des territoires que nous couvrons, et bien évidemment celui de la CAPI. C'est un espace dynamique qui bénéficie d'une situation stratégique par rapport à l'environnement lyonnais. Les entreprises de taille internationale déjà présentes et les infrastructures en place constituent de véritables atouts. Mais pour que ça fonctionne, il est nécessaire que nous trouvions un interlocuteur à la hauteur des enjeux. Et la CAPI a su être cet interlocuteur. Nos contacts au service développement économique connaissent parfaitement le territoire et son potentiel et facilitent le déploiement d'une véritable collaboration opérationnelle. Ainsi, nous avons un consultant ADERLY deux à trois jours par semaine à la CAPI pour travailler sur les dossiers. Et grâce à cette collaboration, nous concrétisons la volonté d'avancer ensemble au bénéfice du territoire. »

Nordine Boudjelina,
Directeur régional de l'ADEME à Lyon

L'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie (ADEME) participe à la mise en œuvre des politiques publiques dans les domaines de l'économie circulaire, des énergies renouvelables et des économies d'énergie. Afin de leur permettre de progresser dans leurs actions, l'agence met à disposition des entreprises, des collectivités locales, des pouvoirs publics et du grand public ses capacités d'expertise et de conseil. Pour l'ADEME, la CAPI est un territoire qui compte depuis son engagement en 2010 dans la mise en œuvre d'un plan climat-énergie. La CAPI a su se préparer et arriver à point pour être reconnue comme « Territoire à Énergie Positive pour la Croissance Verte (TEPOS-CV), démontrant ainsi sa capacité à embrasser la transition énergétique et écologique dans le souci de la transversalité. À ce titre, les services de la CAPI ont été repensés de manière à s'approprier de nouvelles compétences. Compétences qui seront également mises au service de l'ensemble des communes parties-prenantes du projet TEPOS-CV. Cette organisation originale permet d'anticiper les besoins du territoire en matière d'efficacité énergétique et de production d'énergie renouvelable. Cette anticipation prépare le territoire et ses acteurs aux enjeux à venir : mobilité propre, qualité de l'air, rénovation des bâtiments, changement climatique, indépendance énergétique et développement socio-économique à partir des nouvelles filières. »



© ULM38 - IMVIRIOT

Développer un territoire implique d'avoir une vision d'ensemble afin que chaque domaine (économie, habitat, infrastructure, agriculture,...) grandisse harmonieusement. C'est cet équilibre qui permet à chacun de trouver sa place.

Un territoire d'équilibre

Céline Molero,
responsable d'agence Pluralis
sur le Nord-Isère

Christian Breuza,
Directeur de la SARA

SARA, la Société d'Aménagement du Rhône aux Alpes, aménage les zones d'activités et d'habitation sur le Nord-Isère. Prenant la suite de l'EPIDA du temps de la Ville Nouvelle, devenu EPANI à la création de l'agglo, SARA est aujourd'hui une société privée à l'actionnariat public, créée à l'initiative de la CAPI et des Collines du Nord Dauphiné. Avec cette structure, la CAPI s'est donnée les moyens de développer son potentiel, le statut privé apportant de la souplesse (capacité à lever des financements, procédures simplifiées,...) au bénéfice de la collectivité. Ce sont ainsi pas moins de 17 opérations d'aménagement qui sont en cours et, à titre d'exemple, 18 millions d'euros ont été investis en 2015 ! Nous travaillons bien évidemment avec les services économie, habitat, équipement, la chambre d'Agriculture... L'avantage pour la collectivité est de réfléchir de manière globale pour équilibrer les projets et permettre à chaque acteur de se positionner.

Le Village de Marques illustre bien le niveau de projet que peut conduire ce territoire. La SARA a vendu le tènement dans le cadre de la ZAC du Parc Technologique concédée par la CAPI et géré la viabilisation, l'opérateur pilotera la commercialisation et tout le recrutement des futurs emplois va être mené en collaboration avec l'intercommunalité.»



© Compagnie de Phalsbourg

Pluralis est une Entreprise Sociale pour l'Habitat, au service des habitants, des collectivités, et qui intervient dans le développement et la gestion du logement social, pour le marché locatif, l'accession à la propriété, les logements spécifiques. Depuis 10 ans, nous avons constaté une montée en puissance de la CAPI. Dans notre domaine d'activité, les EPCI (Établissement Public de Coopération Intercommunale) jouent un rôle primordial car ils pilotent et organisent les politiques d'habitat. Au regard des enjeux, du nombre d'acteurs, des évolutions juridiques et de la complexité de certains dossiers, il faut donc une équipe efficace et c'est ce qu'a réussi à réaliser l'agglo. Nous avons vu une équipe se constituer, s'étoffer et développer une véritable compétence.

Le service cohésion sociale et politique de la ville a été renforcé. Il s'est professionnalisé en apportant une expertise, une méthodologie, un diagnostic partagé avec toujours cette volonté de réduire les écarts de développement entre les villes et valoriser la qualité de vie de nos quartiers. Nous sommes d'autant plus en confiance que les élus connaissent bien le territoire et les enjeux liés à l'habitat. Pour améliorer le service aux habitants, et répondre aux nouvelles obligations réglementaires, la CAPI est entrain de réfléchir à l'élaboration du plan partenarial de gestion de la demande. Ce plan définira les règles en termes d'accueil et d'information des demandeurs de logement. Ce travail important engagé depuis plusieurs mois aura également pour finalité de définir les orientations d'attribution, avec cette même volonté commune d'assurer un service public de qualité sur une agglo de plus en plus efficace, dynamique et attractive !»

La CAPI s'est depuis 10 ans construite au service des usagers. Autour des différentes compétences dont elle a la charge (transport, eau, enfance, équipement, ...), l'intercommunalité a développé une expertise pour proposer aux habitants un espace de vie de qualité.

© Oksana Kuzmina-Fololia.com



Un territoire au service des usag

Yannick Prebay,
Directeur Rhône-Alpes pour l'Agence de l'eau
Rhône-Méditerranée-Corse

L'Agence de l'eau prélève des redevances auprès des usagers (collectivités, industriels, agriculteurs) qui ponctionnent de l'eau en milieu naturel ou qui ont une activité polluante pour les inciter à moins consommer et moins polluer. Le produit de ces redevances subventionne les projets d'amélioration de la qualité de l'eau : réparer les fuites dans les réseaux, restaurer le lit des rivières ou encore acheter des outils de désherbage mécanique pour réduire les pesticides. Le grand public ne connaît pas l'agence de l'eau mais bénéficie au quotidien de son action en buvant une eau de qualité par exemple. La CAPI fait partie des intercommunalités très actives sur la question de l'eau : en 10 ans, l'Agence de l'eau leur a versé 18 millions d'euros de subventions et 4 millions d'euros de prêt à taux zéro. C'est une collectivité qui a fortement amélioré le fonctionnement de son système d'assainissement, qui doit faire face à des captages d'eaux polluées et se retrouve les manches pour progresser. Elle a été pionnière en Rhône-Alpes pour la mise en place d'actions en faveur de pratiques agricoles moins impactantes. Depuis 2013, nous avons un contrat avec la CAPI pour aider les TPE (Très Petites Entreprises) et les PME (Petites et Moyennes Entreprises) à traiter leurs polluants sur site. Et les résultats commencent à se voir avec des niveaux de pollution des nappes et des rivières en baisse. La CAPI doit désormais faire face à deux nouveaux enjeux. D'abord, retrouver le fonctionnement naturel des rivières et de la Bourbre en particulier, poumon du territoire. Ensuite, construire la station d'épuration du futur. Celle-ci ne doit plus être qu'une usine de traitement des eaux mais devenir un centre de production d'énergie, par exemple en produisant du biogaz à partir des boues.»



© Fololia.com





Marie-Annick Vandamme,
Chef de service d'action médico-sociale au Département de l'Isère,
chargée de la Protection maternelle et infantile sur le territoire de la CAPI

Depuis 10 ans, l'intercommunalité et les services dédiés à l'enfance ont évolué de manière significative, avec cet objectif de desservir l'ensemble du territoire de manière homogène, aussi bien au niveau des prestations que de l'information.

Notre action recouvre notamment l'accueil des jeunes enfants. Tous les acteurs publics et privés de la petite enfance (jusqu'à 6 ans) doivent passer par nous : autorisation d'ouverture de crèche, agrément d'assistantes maternelles, création et amélioration des lieux d'accueils...

Sur le territoire de la CAPI, nous accompagnons une cinquantaine d'établissements, en lien avec la Direction du service Petite enfance de l'intercommunalité, avec comme enjeux de pouvoir répondre aux besoins d'accueil de manière équitable sur l'ensemble du territoire. Dans le Nord-Isère, l'accueil aujourd'hui est très collectif, mais la CAPI permet d'optimiser la gestion de l'accueil individuel grâce notamment aux relais d'assistantes maternelles. Ce service rendu aux parents qui recherchent des places est possible par une mutualisation des offres et des demandes à l'échelle de toute la CAPI. La marge de manœuvre ainsi dégagée facilite également le déploiement d'un dispositif destiné à l'accueil d'urgence et des situations de handicap. Sur ce point, un travail en réseau est actif depuis sept ans, avec un comité technique, des conférences, la formation des professionnels petite enfance... Là encore, c'est rendu possible par l'agglo.»

ers

Pascale Martinez,
Responsable des transports scolaires
dans un établissement d'enseignement
secondaire à La Verpillière

J'utilise les transports en commun depuis octobre 1980, et je me réjouis chaque jour des progrès réalisés dans le cadre de la CAPI. À l'époque, nous n'avions qu'un car par heure pendant l'année et rien en juillet et août. Aujourd'hui, la desserte est fréquente et répond globalement aux besoins des usagers. Par choix personnel, je n'ai pas de voiture et j'utilise donc les bus pour mes déplacements. Bien sûr, pour aller à mon travail, mais également pour mes courses, mes rendez-vous et toutes mes activités. Ce qui est pratique, c'est qu'on peut circuler facilement sur l'ensemble du territoire. Je suis même allée jusqu'à Mozas ! Pour les communes plus éloignées ou moins habitées, il y a les bus à la carte. Au niveau du tarif c'est complètement adapté, comparé à Lyon par exemple qui est beaucoup plus cher. Avec un ticket à 1,20 € pour un trajet horaire, on a le temps de faire ce qu'on veut. C'est un service pour les usagers et qui fonctionne aussi très bien pour les élèves. Il faut que la CAPI continue à développer son réseau et à mettre des agents au service des usagers pour répondre à la demande, surtout pour les personnes âgées.»

Nicolas Nourykian,
Directeur technique
du club de plongée CSVN Narcosis

La CAPI gère l'ensemble des bassins nautiques du territoire. Il y a énormément d'associations qui utilisent les piscines et les créneaux sont rares. Entre la natation, la natation synchronisée, la plongée, le water-polo, les scolaires et les créneaux pour le grand public, c'est assez compliqué. Mais avec une centralisation au niveau de la CAPI, il est plus facile d'organiser un planning et d'optimiser l'ensemble des bassins. L'avantage également tient au fait qu'un bassin nautique coûte cher et que la mutualisation des moyens au niveau du territoire permet de disposer d'équipements satisfaisants. On a pu également organiser des manifestations comme pour le Téléthon et dans ces cas-là, l'agglo met à disposition ses moyens, ce qui est très agréable.»

Un territoire partenaire

La CAPI regroupe sur son territoire des acteurs qui représentent et développent de nombreux domaines d'activités. Si les champs d'action peuvent être différents pour chacun, privilégier une démarche convergente reste un enjeu de taille pour tous. La Chambre de Commerce et d'Industrie et la Chambre d'Agriculture partagent cette approche et témoignent de la capacité du territoire à travailler ensemble.

Pascale Besch,
Directrice générale adjointe de la CCI Nord-

Pour l'acteur du développement économique qu'est la Chambre de Commerce et d'Industrie (CCI), la CAPI est depuis 10 ans un partenaire très proche. Le risque pour les deux structures serait de faire doublon dans l'accompagnement des entreprises. Mais nous avons su identifier nos compétences respectives et au contraire nous faire grandir mutuellement. La CCI est bien dans son rôle d'accueil, de développement de services et de produits pour aider l'entreprise à se développer et la CAPI sur la création d'un environnement favorable et d'une identité de territoire. La mise en place d'un club en charge des entreprises innovantes par exemple le montre bien. On a atteint la convergence et la complémentarité. Ainsi, la collectivité soutient financièrement la CCI alors qu'elle n'y est pas obligée. Ce faisant, elle fait le choix de valoriser et d'optimiser les compétences du territoire, plutôt que de développer des services en interne pour garder le contrôle. Les pôles d'excellence nous ont appris à travailler ensemble, et aujourd'hui nous nous optimisons notre collaboration.



**André Coppard,
Élu à la Chambre d'Agriculture de l'Isère**

La CAPI a bien compris la valeur économique de notre agriculture diversifiée avec ses 200 exploitations et a su se positionner comme un partenaire de la Chambre d'Agriculture. Autrement dit, nous réussissons à travailler ensemble. L'enjeu, c'est de pouvoir sécuriser l'activité des agriculteurs sans pénaliser le développement du territoire. Il faut savoir que les exploitants louent les terres sur lesquelles ils investissent. Et sans visibilité dans le temps, c'est intenable ! De son côté, la CAPI pilote des projets d'aménagement qui entraînent une emprise foncière et impactent les

zones agricoles. Il est donc primordial de pouvoir discuter afin d'organiser l'utilisation du foncier et faire en sorte que personne ne soit lésé.

L'avantage d'un interlocuteur comme la CAPI, au-delà de l'écoute des personnes en place, est de pouvoir discuter à grande échelle. Quand par exemple des terres sont requises pour l'extension d'une zone d'activité, il est plus facile d'imaginer les solutions de compensation sur tout le territoire plutôt qu'uniquement sur la commune concernée. Et nous pouvons aujourd'hui discuter en amont pour que l'impact des projets sur les terres cultivables soit mieux pris en compte. Nous sommes encore au début d'une relation de partenariat mais la structure intercommunale facilite les échanges et permet de faire les choses en grand, et avec bon sens. On peut dire que nous nous orientons vers une véritable concertation de l'aménagement du territoire, qui prend en compte la cohabitation des intérêts de tous, entreprises, agriculteurs, habitat, infrastructures et c'est possible uniquement dans le cadre de la CAPI. »

Isère

C'est un atout pour le territoire, que l'on met en avant auprès des entreprises souhaitant s'installer chez nous : elles constatent notre bon niveau d'organisation et la complémentarité des deux structures.

Les projets où nous sommes partenaires sont nombreux. Ils combinent les compétences locales et l'identité innovante du territoire : le Pôle Innovations Constructives, le Pôle d'Intelligence Logistique (Pil'es), la Journée de l'Innovation, le label PEPITES (pour les entreprises dans l'excellence), les projets pour faciliter l'accès à la commande publique ou encore les ateliers de sensibilisation numérique pour la digitalisation des entreprises pour ne citer qu'eux ! On voit bien l'approche pragmatique et co-construite dans toutes ces actions.

Bien sûr, il reste encore à travailler. Le territoire est grand et il faut poursuivre le maillage des lieux d'exercice économique afin de gagner en efficacité. Nous sommes partenaires car le développement des entreprises et le développement du territoire s'alimentent mutuellement ! »



Un territoire d'innovation

L'innovation est un marqueur fort de l'identité de la CAPI. Et si les Grands Ateliers, les pôles d'excellence ou encore les entreprises innovantes en sont une belle illustration, elle investit d'autres secteurs plus inattendus.

**Jean-Luc Genin,
Directeur de l'entreprise Horizal**

Horizal aura 50 ans en 2019. Nous fabriquons des portails et des garde-corps sur-mesure et en aluminium. Tout est produit dans notre usine de Domarin où nous avons créé 115 emplois. L'entreprise, initialement à Biol, est toujours restée fidèle au Nord-Isère. C'est un territoire idéal pour les entreprises, grâce notamment à sa situation géographique et à la multiplicité des moyens de transport. Le tissu économique local, même si nous travaillons assez peu dans le Nord-Isère (et nous le regrettons !), s'appuie sur une véritable densité qui crée une belle dynamique avec des entreprises très innovantes. La CAPI est bien sûr un soutien et a su nous accompagner pour des actions tournées vers l'export. »

**Nadine Tournon,
Enseignante au Lycée Aubry
à Bourgoin-Jallieu,
Référente Plan Local d'Éducation
Artistique (PLEA)**

Je suis missionnée par le rectorat de Grenoble pour être un professeur relais : je représente l'Éducation Nationale auprès de la CAPI et des enseignants du territoire. L'objectif ? Développer des projets à vocation culturelle et artistique avec les structures existantes : les théâtres du Vellein et Jean-Vilar, les médiathèques, les Abattoirs, le Conservatoire Berlioz, le Musée de Bourgoin, les Grands Ateliers. C'est très innovant car le PLEA, à l'échelle de cette agglo, est unique dans la région, voire en France. La Mission parlementaire Doucet sur l'Éducation Artistique et Culturelle a d'ailleurs fait escale chez nous en octobre 2016 pour voir comment ça se passait. Le PLEA a permis que les structures travaillent de manière concertée et efficace, chacune se répartissant les rôles au bénéfice des enfants. Je participe aux comités techniques réunissant régulièrement tous les partenaires pour travailler sur les projets, élaborer une feuille de route. Cette co-construction est très efficace car une dynamique se crée et sans la CAPI, ce serait beaucoup plus compliqué. D'ailleurs, grâce à ce dispositif, le soutien financier de la DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles) est resté stable car ils considèrent que le PLEA de la CAPI fonctionne et que le financement est optimisé. Du coup, le territoire dispose de moyens pour une vraie politique culturelle qui profite à un maximum d'élèves sensibilisés à la pratique culturelle, rencontrant des artistes et des œuvres. Les chiffres montrent que le PLEA et l'organisation en intercommunalité permettent à une majorité d'enfants de voir au minimum un spectacle par an et de pratiquer. Et le travail conjugué de la DRAC, de l'Éducation Nationale et de la CAPI permet aussi d'avoir des artistes de haut niveau ! »



La fibre arrive...

D'ici fin 2024, l'ensemble des particuliers, entreprises et administrations sera relié au réseau de fibre optique. Grâce aux efforts financiers du Département de l'Isère et de la CAPI, le très haut débit va devenir une réalité.

Lancé au printemps 2013, le Plan France Très Haut débit vise à couvrir l'intégralité du territoire en très haut débit d'ici 2022. Pour atteindre cet objectif, il mobilise un investissement de 20 milliards d'euros en dix ans, partagé entre les opérateurs privés (sur les zones très urbanisées) et les collectivités territoriales (pour pallier les disparités de couverture du territoire).

Le réseau FTTH (de l'anglais «Fiber to the Home», qui signifie «Fibre optique jusqu'au domicile») est un réseau de télécommunications physique, qui permet l'accès à internet à très haut débit et dans lequel la fibre optique se termine au domicile de l'abonné.

L'intérêt majeur de la fibre optique est de permettre aux internautes de bénéficier de nouveaux services, qui nécessitent des débits élevés que l'ADSL ne peut pas fournir aujourd'hui. De plus, contrairement aux réseaux cuivre et aux technologies ADSL qui subissent une atténuation importante au bout de quelques kilomètres, le signal de la fibre optique ne décline pas avec la distance.

LA FRANCE DANS LA COURSE...

Sous l'impulsion de l'État depuis 2011, le réseau de fibre optique est déployé à l'échelle nationale. C'est un chantier considérable, l'un des projets

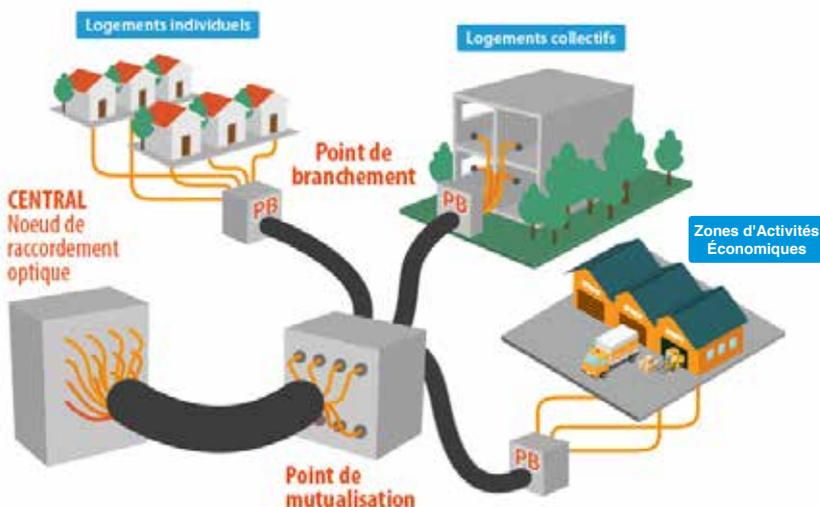
majeurs du 21^e siècle ! Il faut en effet remplacer les réseaux terrestres ayant historiquement servi à la distribution du téléphone ou encore de la télévision par câble.

Le 9 décembre 2016, Jean-Pierre Barbier, président du Département, a lancé officiellement l'Isère THD et rappelé que ce projet d'envergure se chiffre à 500 millions d'euros (280 M€ de financements publics) dont près de 50 millions versés par le Département. Conscient qu'il s'agit d'un enjeu important, il accélère le calendrier du déploiement du THD et met le cap sur 2024 (contre 2027 initialement) en veillant à ce que 97 % des entreprises de plus de 5 salariés soient reliées d'ici fin 2021.

LES TRAVAUX DÉMARRENT

Par convention, la CAPI s'est engagée auprès du Département pour cofinancer l'installation de ces prises FTTH. Cet équipement ne coûte rien à l'abonné, qui sera ensuite libre de choisir son opérateur et sa formule d'abonnement. «Le déploiement de la fibre optique est un sujet majeur d'aménagement du territoire, souligne Damien Michallet, Vice-président de la CAPI (Relation avec les communes et développement numérique). C'est une source de progrès et de confort pour les habitants et de compétitivité pour les professionnels. Nous prenons nos responsabilités avec un engagement financier important.» Le versement prévisionnel de la CAPI est de 3,75 millions sur la période 2017-2024.

Les constructions des NRO (bâtiments techniques devant accueillir les Nœud de Raccordement Optique) de Villefontaine, Heyrieux et Saint-Quentin-Fallavier sont lancés, les premiers travaux de génie civil démarrent actuellement sur les secteurs de Diémoz, Bonnefamille, Roche, Four et Villefontaine. La maîtrise d'ouvrage du réseau est portée par le Département de l'Isère.





Budget 2017 : derrière les additions, une ambition

Voté le 28 mars dernier, le budget 2017 de la CAPI reflète une double volonté : de la rigueur dans la gestion pour ne pas vivre au-dessus de ses moyens, une capacité d'investissement pour poursuivre le développement de notre territoire.

BUDGET 2017

FONCTIONNEMENT :
99,6 millions d'euros

INVESTISSEMENT :
46,7 millions d'euros

Les dotations de l'État aux collectivités territoriales sont en baisse depuis plusieurs années, dans le contexte de rigueur budgétaire que l'on connaît. Concrètement, les communes et les intercommunalités doivent assurer leur mission de service public avec des recettes en baisse, malgré les diverses compensations.

UNE GESTION Saine ET RIGoureuse

Conscients de cette réalité, les élus et les services de la CAPI se sont astreints, et ce depuis quelques années, à faire preuve de rigueur dans la gestion et à rechercher des économies tout en veillant à maintenir une qualité de services à la population. La masse salariale du personnel CAPI n'a pas été augmentée et les frais de fonctionnement ont été rationalisés.

La hausse des charges de fonctionnement (+780 000 euros) pour 2017 est liée aux nouvelles compétences de la CAPI (développement économique, tourisme) ou à de nouveaux services (Plan Local en faveur de l'emploi et

l'insertion, équipement en LEDs,...). À noter que le dynamisme économique et la croissance démographique de notre territoire génèrent des recettes exceptionnelles qui aident, avec les efforts de gestion, à maintenir les services et les investissements nécessaires aux populations et à désendetter la CAPI.

Ainsi, l'endettement a été maîtrisé ; dans le cadre du Budget Prévisionnel 2017, il représente 10,5 années de remboursement, ce qui est un ratio correct et dans la moyenne des intercommunalités. «La CAPI a fait les efforts nécessaires pour tenir son budget, contenir ses dépenses et avoir une gestion rigoureuse, commente Jean-Pierre Girard, Vice-président de la CAPI (Stratégie financière). Ces efforts paient aujourd'hui et le budget 2017 a été bouclé sans augmentation de la fiscalité pour les ménages.» Seul le taux de CFE (Cotisation Foncière des Entreprises) pour les entreprises est légèrement rehaussé, passant de 26,38 % à 26,88 %.

ENVISAGER L'AVENIR PLUS Sereinement

Le budget comprend d'une part les dépenses de fonctionnement (pour financer les services aux habitants) et d'autre part les dépenses d'investissement. Pour 2017, les dépenses nouvelles d'équipement s'élèvent à 16,5 millions d'euros. Celles-ci portent sur des équipements structurants comme le futur Conservatoire et une nouvelle piscine à l'Est, mais également le projet de rénovation urbaine sur L'Isle d'Abeau et Villefontaine, des parkings de covoiturage, etc. La CAPI maintient aussi un investissement pour l'entretien et l'amélioration de son patrimoine afin de générer des économies de fonctionnement par exemple sur les voiries et sur l'éclairage public (économies d'énergie et réduction de la pollution lumineuse) ou les bâtiments... «La CAPI veille à maintenir un niveau élevé d'investissement, car cela participe au développement économique du territoire et donc aussi aux emplois», poursuit Jean-Pierre Girard.



© 123RF

LES GRANDS PRINCIPES D'UN BUDGET

L'élaboration du budget est un acte important pour une collectivité : il établit les priorités et prévoit les moyens nécessaires à l'exécution des politiques publiques décidées par les élus.

Un Débat d'Orientations Budgétaires dans les deux mois précédant le vote du budget est obligatoire. Il permet d'informer les élus sur la situation financière et de présenter les grandes orientations pour l'année à venir.

Le budget est voté chaque année pour un an lors d'un conseil communautaire (maires et représentants des communes).



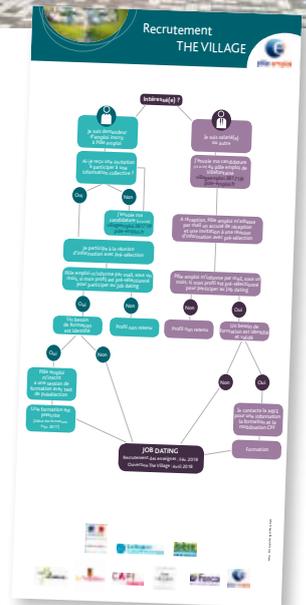
Recrutements pour The Village : c'est maintenant !



Le Village de marques, qui ouvrira en avril 2018 à Villefontaine, va procurer quelque 500 emplois sur notre territoire. Le dispositif de recrutement est déjà en place.

Premier village de marques aux portes de Lyon, «The Village» regroupera 90 magasins dédiés au luxe et articles haut-de-gamme. Alors que les pelleteuses s'activent pour construire ce site, le recrutement a commencé. «Une convention de partenariat positionne l'agence Pôle Emploi de Villefontaine comme guichet unique, explique Iheb Chaieb, référent local de Pôle Emploi. Nous ciblons aujourd'hui les postes de vendeur et de manager de magasin.» Des réunions d'informations et de présélections pour les postes de vendeurs et managers de magasin, ont lieu durant le 1^{er} semestre 2017. Si besoin, des formations pour les demandeurs d'emploi s'organiseront de septembre 2017

à janvier 2018. Un Job Dating pour les personnes ayant validé la phase de présélection aura lieu en février 2018, au cours duquel les personnes auront un rendez-vous avec les enseignes qui seront présentes dans «The Village». Pôle Emploi propose des candidatures pouvant satisfaire aux pré-requis pour ces postes, mais ce sont bien les enseignes qui choisissent leur candidats. «Nous travaillons en amont et en concertation entre les collectivités locales et les acteurs de l'emploi, avec une action concertée qui vise l'efficacité, souligne Raymond Feysaguet, Vice-président de la CAPI (Développement économique). L'intérêt est clair : proposer des emplois de proximité aux habitants de notre territoire.»



Pour postuler, il faut adresser sa candidature (CV et lettre de motivation) à :
villageemploi.38171@pole-emploi.fr

Sécuriser le Parc

Avec 2,3 millions de m² d'entrepôts logistiques, le Parc International de Chesnes est particulièrement attractif au regard de la valeur marchande des biens entreposés. La lutte contre les vols et tentatives de vols est un enjeu crucial.

Vendredi 6 janvier 2017, la CAPI, les communes de Satolas et Bonce et de Saint-Quentin-Fallavier et le Pôle d'Intelligence Logistique ont accueilli le Préfet de l'Isère pour signer, avec la Gendarmerie nationale, une convention locale de coopération de sûreté. «C'est une opération approuvée par l'État dans le cadre de la dotation de soutien à l'investissement public local, précise Raymond Feysaguet, vice-président de la CAPI. Ainsi, les acteurs économiques et les pouvoirs publics s'engagent à poursuivre leurs efforts pour lutter contre toutes

les formes de délinquance et renforcer la sécuriser sur le Parc International de Chesnes.»

Cette convention renforce un travail mené depuis plusieurs années déjà. Il s'est traduit par deux actions importantes : le dispositif Pil'Secure (après 18 mois de fonctionnement, ce sont neuf entreprises, représentant plus de 375 000 m² d'entrepôts surveillés, qui bénéficient de ce service de gardiennage mutualisé) et le déploiement d'un système complet de vidéoprotection, porté par la CAPI.

Ces dispositifs sécurisent les logisticiens en place et rassurent ceux qui veulent s'implanter : ils savent que toutes les forces sont mobilisées pour faire du parc d'activités de Chesnes un site plus sûr pour leur activité.





Une simplification de la gestion de l'eau

Pour assurer la distribution d'eau potable et traiter les eaux usées, les collectivités locales ont notamment le choix entre une gestion en régie publique et une gestion déléguée au privé, comme les groupes Véolia et Suez Environnement. Mais les choses changent.

Pour le traitement des eaux usées, 10 communes sont pilotées par la Régie des eaux CAPI et 11 par des exploitants sous contrat.

UN OPÉRATEUR UNIQUE ET PUBLIC

Lors du conseil communautaire du 20 décembre 2016, les élus de la CAPI ont voté en faveur d'une gestion par un exploitant unique et en mode public (par 47 voix pour, 7 contre et 11 abstentions). « À partir de mai 2018, la gestion de l'eau potable et de l'assainissement sera assurée par un opérateur unique et non plus par des opérateurs privés, explique Jean-Rodolphe Genin, Vice-président de la CAPI (Cycle de l'eau). C'est une volonté politique forte, celle de se réapproprier un service public de proximité. »

L'objectif est double : avoir un opérateur unique pour travailler sur une uniformisation future du prix de l'eau sur le territoire de la CAPI, piloter la gestion pour optimiser les coûts et faire en sorte qu'ils soient au juste prix du service. « Nous ne nous opposons pas aux opérateurs privés, ... simplement, nous reprenons la gestion en main dans l'intérêt de notre territoire et de ses habitants », renchérit Patrick Nicole-Williams, Vice-président Délégué Communication, Citoyenneté et Sentiment d'appartenance.

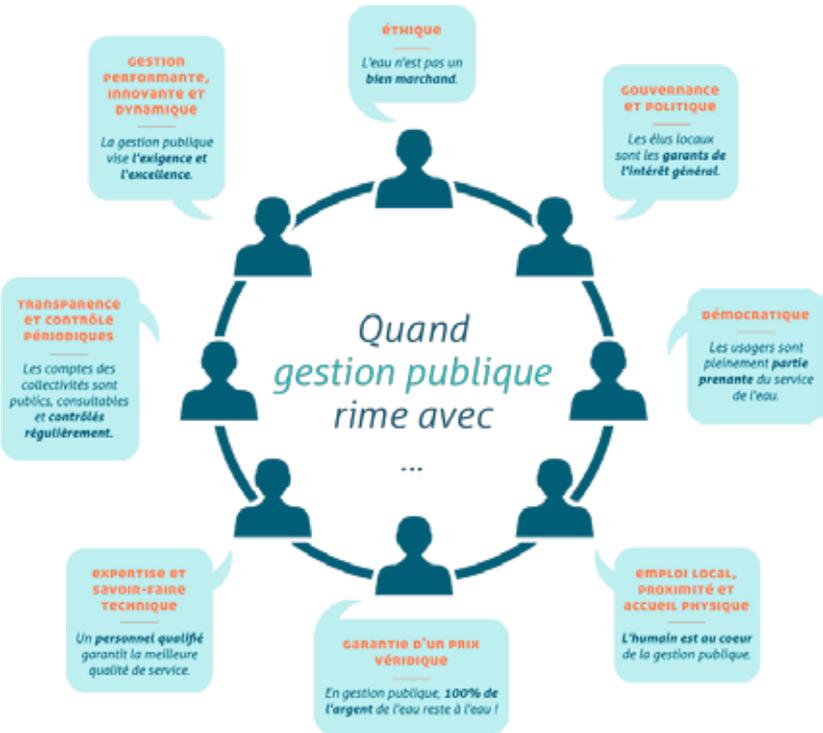
Cette opération ne concerne pas directement les habitants dans leur quotidien. « Il est cependant intéressant pour le grand public de savoir que ce changement de gestion, dans un an, reflète la volonté de la CAPI d'avoir un pilotage plus proche de la réalité et une gestion durable, dans tous les sens du terme. Les élus sont soucieux de l'avenir du territoire... » Pour être prêts en mai 2018, une société publique locale (SPL) va être créée. Les élus détiendront la majorité des sièges dans les instances dirigeantes de cette société, ils auront ainsi pouvoir de décision. De plus, une société publique ne faisant pas de profit, tous les bénéfices de l'exploitation sont réinvestis dans le service.



© Bastian Wellien

Lorsque les contrats avec ces opérateurs privés arrivent à échéance, de plus en plus de communes et d'intercommunalités reviennent à une gestion publique. C'est ce qui a été décidé par les élus de la CAPI.

Actuellement, quelle est la situation sur notre territoire ? La distribution en eau potable est assurée par trois opérateurs sur 18 communes de la CAPI (Succieu, Éclouse-Badinières, Châteauvilain, les Éparres et Montceau étant sous un régime différent) : plus précisément, 5 communes sont gérées par la Régie des eaux de la CAPI, 13 par des opérateurs privés.





Depuis le 1^{er} janvier 2017, c'est la CAPI qui gère la compétence Tourisme. L'intérêt ? Pouvoir mener une politique de développement touristique à l'échelle de tout un territoire. Les professionnels du secteur et le public y gagnent !

Aux portes de l'Isère...

Dans le cadre de la loi NOTRe (nouvelle organisation territoriale de la République), la promotion du tourisme figure désormais parmi les compétences des communautés de communes et d'agglomération. «Ce transfert permet de conduire une politique touristique à l'échelle d'un territoire plus vaste qu'une commune, comme Patrick Nicole-Williams, Vice-président de la CAPI (Communication, citoyenneté et sentiment d'appartenance).

Concrètement, l'Office de tourisme de Bourgoin-Jallieu, historiquement de gestion municipale, est désormais géré par la CAPI. Le projet d'un espace dédié à la valorisation du territoire au sein du Village de marques situé à Villefontaine est en cours .

PLATE-FORME D'INFORMATIONS

Que fait un Office de tourisme ? Réponse avec Cathy Marcoz, responsable de l'OT situé place Carnot, à Bourgoin-Jallieu. «Nous avons une mission de renseignements du public sur toutes sortes de questions !, explique t-elle. Ils nous demandent quoi visiter dans le coin, quels sont les hébergements, les animations culturelles et sportives à venir, comment occuper ses petits-enfants pendant les vacances,... Notre quotidien est varié !» L'OT vend également des billets pour les spectacles et des brochures comme le Cartoguide de la CAPI (circuits de randonnée).

Un nouvel habitant a le bon réflexe s'il va à l'Office de tourisme pour connaître à la fois son nouveau cadre de vie et toutes les modalités pratiques (équipements petite enfance, transports publics, structures culturelles, etc). Disposant de 100 mètres carrés au total, l'OT est aussi lieu d'exposition pour les artistes locaux et de vente de produits du terroir en été.



© Claudine Benoit

Grâce à la gestion intercommunale, l'OT va changer de dimension. «À terme, c'est la proposition de produits touristiques les plus divers que nous visons, notamment sur des offres en court séjour à une clientèle venue faire étape ici, explique Patrick Nicole-Williams, Vice-président de la CAPI (Communication, citoyenneté et sentiment d'appartenance). Elles seront travaillées avec les intercommunalités voisines, qui ont elles aussi des produits touristiques à valoriser !» De multiples idées vont bientôt se concrétiser, avec un Office de tourisme dynamique, à l'image d'un territoire qui regorge de pépites à découvrir !



Office de Tourisme **

1 place Carnot à Bourgoin-Jallieu
Tél : 04 74 93 47 50
ot@capi38.fr

Horaires d'ouverture

Mardi, mercredi et vendredi : 9 heures - 12 heures et 13 h 30 - 17 h 30 / Jeudi : 9 heures - 12 heures / Samedi : 9 h 30 - 12 h 30 et 14 heures - 17 heures



En juin, rendez-vous au Vellein....

Attentive aux attentes du public, l'équipe du Théâtre du Vellein propose de nouvelles formules pour le lancement de la saison 17/18. Elle sera dévoilée les 14, 15 et 16 juin prochains.

Le 23 mai, dernier midi 30 de la saison

Une formule qui rencontre un beau succès. De la danse cette fois-ci au programme (Cie Komusin). Réservez vos places !

« Chaque année, nous lançons la saison avant l'été avec une présentation du programme à la presse et au grand public, explique Monique Reboul, Directrice du Théâtre du Vellein. Or, plusieurs personnes nous ont fait part de leur regret de ne pouvoir y assister. Et comme la campagne d'abonnements démarre dans la foulée, ils sont parfois pris de court ! Raisons pour lesquelles nous avons décidé d'apporter des changements cette année, afin de satisfaire tous ces publics. »

Voici donc le programme :

- **14 juin** : présentation de la saison 17/18 Jeune Public et spectacles familles
- **15 et 16 juin** : présentation de la saison 17/18 avec, au choix, la formule midi (1 h 30 environ) ou la formule du soir, plus longue et agrémentée par la venue d'artistes.

« La grande nouveauté, c'est l'ouverture du théâtre **du samedi 17 au vendredi 23 juin**, pour accueillir les personnes intéressées par les abonnements, précise Aude Uginet, Directrice des services à la population. Elles peuvent ainsi se renseigner sur les spectacles grâce à la documentation sur place (images et dossiers de presse) et à la disponibilité de l'équipe du théâtre. Celle-ci sera ravie d'orienter les divers publics en fonction de leurs goûts et leurs attentes ! » Il suffira ensuite de choisir ses abonnements, sachant que leur enregistrement et leur traitement se dérouleront à compter du 26 juin.



© Christophe Loiseau

LE CŒUR COUSU les 3 et 4 mai
La plume d'une femme sensible et forte, qui s'exprime sur scène dans une pièce puissante ; l'oeuvre de Carole Martinez présentée par le Théâtre de La Licorne. Le *Cœur cousu* raconte l'épopée d'une femme extraordinaire avec une flamboyante mise en scène de Claire Dancoisne. Marionnettes et masques, comédiens et bouts de chiffons, animent des scènes pittoresques où le merveilleux se mêle à la chair brute. Époustouffant.

MEC ! les 17 et 18 mai
Le comédien Philippe Torreton dit les mots du parolier Allain Leprest, accompagné par Edward Perraud aux percussions. Le premier est une bête de scène, puissant et sensible, au service des textes du second, un parolier à l'âme de poète. Disparu trop tôt, il revit avec la verve de Philippe Torreton. Un hommage à l'amour, l'amitié, la douleur, la vie ordinaire de chacun avec ce petit supplément d'âme. Bouleversant...



© Stephane Thabourat



© Julien Malastigne

MAY B les 11 et 12 avril
C'est une pièce culte du répertoire contemporain, qui vit depuis 35 ans et s'est illustrée lors de 600 représentations ! *May B* met en scène une humanité désespérée dans un ballet tragique où l'enfer des autres est préférable à sa propre solitude... L'absurdité de l'existence exprimée dans un ballet tragique... Rencontre avec Maguy Marin le 11 avril à 19 heures.



© Didier Grappe

SYMBIOSE le 4 avril
Une création 2017, née de la rencontre entre un orchestre symphonique (Ose !) et un groupe de rock ethnique (Alligator). Cette symbiose musicale, interprétée par le chanteur Abdel Sefsaf et l'orchestre Ose! sous la direction de Daniel Kawka, crée des passerelles entre Orient et Occident. Les récits poétiques se mêlent à l'univers de compositeurs symphoniques et du rock ethnique d'Alligator. Un concert vibrant, où le verbe chante. Onirique.



▲ C'est ainsi que le camion s'illumine, s'anime et raconte tout ce que les élèves ont imaginé...



Excellente route pour l'ABATT'Mobile !

Ils étaient entre 60 et 100 participants à chaque session de l'ABATT'Mobile : une véritable réussite pour ce concept innovant, en prélude à la 12^e édition d'Electrochoc, le festival des Arts numériques et des Musiques électroniques hybrides.



En deux mois, l'ABATT'Mobile aura visité neuf communes de la CAPI pour des ateliers dans les classes. Chaque étape a provoqué l'enchantement des enfants et motivé leur créativité. Il s'agissait en effet d'une initiation pratique à la composition musicale et vidéo.

LE CAMION NUMÉRIQUE 2.0

L'ABATT'Mobile est le nouveau concept numérique nomade de la Scène de musiques actuelles Les Abattoirs. À bord de ce camion numérique, des tablettes sonores et visuelles permettent de réaliser des créations. Celles-ci sont ensuite projetées sur le camion, qui devient lui-même le support de diffusion des images.

Lors des ateliers dans les neuf classes de la CAPI, les élèves n'ont eu aucune difficulté à manier les tablettes tactiles ! Avec l'appui de Benjamin et Pierre, du collectif WSK, ils ont inventé leur propre création audiovisuelle, diffusée sur le camion numérique dans la cour de l'école. Ludique et poétique, cette animation a aussi épaté les parents, venus assister aux créations de leurs enfants.

«Ce projet s'inscrit dans le cadre de notre politique de sensibilisation et d'ouverture à tous les publics, c'est une action de proximité en amont du Festival et qui contribue au rayonnement de celui-ci sur notre territoire», note Annick Arnold, Vice-présidente de la CAPI (Culture). La meilleure création, élue par les internautes sur le blog des Abattoirs, a été récompensée lors de l'ouverture du festival Electrochoc12, le 25 mars.



LES ÉCOLES QUI ONT RELEVÉ LE DÉFI DE L'ABATT'MOBILE

10 février : Châteauvilain
16 février : Domarin
17 février : Crachier
7 mars : Chèzeneuve
9 mars : Vaulx-Milieu
10 mars : Maubec
14 mars : Succieu
16 mars : Satolas et Bonce
17 mars : Nivolas-Vermelle

Le 25 mars : récompense aux Abattoirs lors de l'inauguration du Festival Electrochoc.



CONSERVATOIRE
HECTOR BERLIOZ
CONSERVATOIRE À RAYONNEMENT DÉPARTEMENTAL



Lever de rideau

Aperçu avant inscription !

Les Journées Portes Ouvertes du conservatoire sont une excellente opportunité pour découvrir les cours proposés ou se renseigner sur les modalités d'inscriptions. Elles se dérouleront le mardi 16 mai de 17 à 19 heures sur le site de Bourgoin-Jallieu et le mercredi 17 mai de 13 h 30 à 18 h 30 sur les sites de Bourgoin-Jallieu et Villefontaine.

Le Conservatoire Hector-Berlioz propose également un stage découverte* le samedi 3 juin :

- musique pour les 6-10 ans avec la découverte de trois instruments différents et un cours de formation musicale ;
- danse pour les 4-8 ans ;
- théâtre pour les 8 à 14 ans.

* Inscription obligatoire lors des portes ouvertes.

Site de Villefontaine
25 rue du Berthet –
Vieux village

Site de Bourgoin-Jallieu
1 avenue des Alpes

École de vie, de liberté et de citoyenneté, de découverte et de connaissance, le théâtre est un exercice de l'imagination et de la sensibilité. Le Conservatoire Hector-Berlioz propose des cours d'art dramatique à partir de 9 ans.

- **Éveil (9-11 ans)** : cette classe répond aux premières envies de théâtre par une pratique ludique qui éveille la curiosité de l'enfant.
- **Initiation (11-14 ans)** : ce niveau poursuit la classe d'éveil. C'est un cycle d'apprentissage dans un esprit de découverte de l'art théâtral et de sa place dans la société.
- **1^{er} cycle** : le début d'un cursus diplômant. L'élève développe son autonomie en s'appropriant les textes, l'interprétation et l'espace scénique.
- **2^e cycle** : pour les élèves issus du 1^{er} cycle, avec un approfondissement des acquis.
- **Cours adulte** : pour les amateurs, qui envisagent cependant de se situer dans une démarche artistique au-delà du loisir et du divertissement.

La vitalité de ce département théâtre tient à la personnalité et à l'engagement d'Audrey Laforce et de Françoise Fouquet qui réussissent à combiner vie artistique personnelle et enseignement. Elles organisent aussi des sorties pour être en prise avec le spectacle vivant, très appréciées par les élèves. Ceux-ci se régaleront dans les projets de classe auxquels sont associés des artistes-invités tels Dominique Richard pour « à bras ouverts » et Jean-Pierre Siméon pour « cabaret macabre ». La restitution au public se déroulera les 20 et 24 mai prochain.

Le bon tempo

Les Classes à Horaires Aménagés Musique (CHAM) permettent aux élèves de concilier scolarité au collège et apprentissage musical au conservatoire. Grâce au partenariat entre le collège Salvador-Allende et le conservatoire Hector-Berlioz, 24 élèves composent la première classe de 6^e CHAM. Elle est composée de deux groupes : des élèves déjà instrumentistes et des élèves débutants. Chaque semaine, les élèves ont cours de chant choral, théâtre ou danse au collège, une deuxième après-midi est libérée et consacrée à l'apprentissage de l'instrument. Les élèves débutants alternent trimestriellement un atelier de percussion, clarinette et guitare d'accompagnement ainsi qu'un cours de formation musicale. Les élèves en cursus suivent le parcours habituel : cours d'instrument, Formation Musicale et pratique d'ensemble.

L'aboutissement scénique se déroulera jeudi 22 juin, avec les classes CHAM du primaire (école Claude-Chary) et du collège. Rendez-vous à 20 heures à la Salle de l'Isle. Ce dispositif se développera progressivement jusqu'à la classe de 3^e.



Pour toute info :
conservatoire@capi38.fr
04 74 93 54 05

En point d'orgue

Voici quelques années que des conservatoires rhônalpins collaborent pour une organisation commune du diplôme de fin d'études préprofessionnelles en section jazz. Depuis la rentrée 2015 et à l'initiative du conservatoire Hector-Berlioz est né un projet commun associant deux artistes internationalement reconnus, Benoît Sourisse et André Charlier. Tout au long de l'année, les élèves de 3^e cycle des conservatoires de Saint-Étienne, Vienne et de la CAPI se retrouvent pour des sessions de travail intensif, autour du répertoire et sous la conduite de ces deux musiciens. Deux concerts formeront le point d'orgue de ce parcours pédagogique et artistique : le vendredi 7 juillet à Saint-Étienne et le samedi 8 juillet à L'Isle d'Abeau, dans le cadre des résonances métropolitaines de Jazz à Vienne.



Emprunter un livre dans une bibliothèque est un moyen très économique de s'évader. Depuis le 1^{er} janvier dernier, on peut accéder, avec une seule adhésion, à des milliers de petits trésors...

1 cotisation, 20 bibliothèques !



Grâce aux bibliothèques et aux médiathèques, c'est tout un monde de mots, d'images et de sons qui s'offre à nous. On peut profiter de milliers de livres, bandes dessinées, CD audio, films, magazines de presse, à un coût très modique. Quel que soit son âge et ses goûts, on trouve toujours matière à se cultiver ou à se divertir !

Comptant 10 équipements de lecture publique (deux bibliothèques et huit médiathèques), le réseau de la CAPI s'allie désormais à celui des bibliothèques municipales du territoire. « Dans le but de développer encore davantage la lecture publique sur notre territoire, un groupe de travail a étudié plusieurs propositions de collaboration entre les bibliothèques municipales et le réseau des médiathèques CAPI », détaille Didier Bouillot,

conseiller communautaire pilote du groupe de travail "bibliothèques". L'une d'elles a été votée lors du Conseil communautaire du 8 novembre 2016 : la réciprocité des inscriptions en bibliothèques.

Le dispositif est très simple ; un abonné qui souscrit un abonnement aux tarifs CAPI peut aussi désormais accéder aux bibliothèques municipales de son choix (la recette restant à la bibliothèque qui prend l'abonnement initial). « On peut habiter par exemple à Nivolas-Vermelle ou à Vaulx-Milieu, et souhaiter prendre une adhésion intercommunale, qui ouvre les portes de 20 bibliothèques !, annonce Céline Keller. L'avantage, c'est d'avoir accès à un nombre considérable de documents, et de pouvoir fréquenter des lieux différents. »

Liste des bibliothèques

(en rose les équipements CAPI / en taupe les bibliothèques municipales) :

- **Bourgoin-Jallieu**
04 74 43 81 67
- **Bourgoin-Jallieu**
Champ-Fleuri
04 74 28 11 51
- **Chézeneuve**
04 74 28 73 94
- **Domarin**
04 74 28 68 80
- **Écluse-Badinières**
04 74 92 00 21
- **Four**
04 74 92 76 97
- **L'Isle d'Abeau**
04 74 27 13 38
- **La Verpillière**
04 74 82 76 72
- **Les Éparres**
04 74 88 06 17
- **Maubec**
09 67 26 78 18
- **Nivolas-Vermelle**
04 74 92 16 53
- **Meyrié**
04 37 03 12 21
- **Ruy-Montceau**
04 74 93 20 23
- **Saint Alban de Roche**
04 74 28 78 18
- **Saint-Savin**
04 74 93 41 15
- **Saint-Quentin-Fallavier**
04 74 94 45 42
- **Vaulx-Milieu**
04 74 95 56 75
- **Villefontaine**
04 74 96 78 88
- **Villefontaine**
04 74 96 00 00

♥ Les tarifs ouvrant droit aux deux inscriptions sont ceux appliqués par la CAPI.

	Résident CAPI	Hors CAPI
Jeune de moins de 18 ans, emprunt de livres	Gratuit	Payant (voir multi-supports)
Jeune de moins de 18 ans, multi-supports	3 €	5 €
Adulte, multi-supports	12 €	25 €
Tarif réduit, multi-supports		
• Étudiant de moins de 26 ans		
• Jeune Mission locale de moins de 26 ans inscrit en CIVIS (contrat d'insertion à la vie sociale)	5 €	10 €
• Personne attestant d'une allocation de base (RMI, ASSEDIC, FNS, allocation handicapé, allocation personne invalide)		
• Personne de plus de 65 ans non imposable		
Tarif réduit familial, multisupport		
Valable à partir de 2 personnes domiciliées à la même adresse et unies par un lien familial	20 €	35 €
Collectivités, emprunt de livres	Gratuit	35 €

À VOS AGENDAS

AVRIL

12^e édition du festival des arts numériques et des musiques électroniques hybrides | Du 25 mars au 8 avril | Les Abattoirs | Infos : www.lesabattoirs.fr ou www.electrochoc-festival.com

10^e Biennale Internationale Design | Jusqu'au dimanche 9 | Saint-Étienne | www.biennale-design.com

Réserve Naturelle de l'étang de Saint-Bonnet | Samedi 1^{er} | de 14 heures à 16 heures | Digue de l'étang – Villefontaine

Initiation aux chants d'oiseaux | Dimanche 2 | Rendez-vous 8 h 45 | Vallon du Layet – Villefontaine | Infos : www.apie-asso.net

Scènes Ouvertes | Lundi 3 | 18 h 30 | Conservatoire CAPI – Bourgoin-Jallieu

Scènes Ouvertes | Mardi 4 | 18 h 30 | Conservatoire CAPI – Bourgoin-Jallieu

Symbiose | Concert | Mardi 4 | 20 h 30 | Théâtre du Vellein CAPI – Villefontaine

Scènes Ouvertes | Mercredi 5 | 18 h 30 | Conservatoire CAPI – Villefontaine

Groink | Opéra de Trois Soues | Mercredi 5 | 18 h 30 | Salle de l'Isle – L'Isle d'Abeau

Osez le voyage à vélo | Rencontres et retours d'expériences | Jeudi 6 | 20 heures | Salle Coignard – Villefontaine

CloC | Pièce – Pour deux magiciens | Vendredi 7 | 20 h 30 et Samedi 8 | 17 heures | Théâtre du Vellein CAPI – Villefontaine

Concert voix | Poésie & musique | Dimanche 9 | 17 heures | Musée – Bourgoin-Jallieu | Gratuit | sans réservation

Concert d'élèves | Mardi 11 | 19 heures | Conservatoire CAPI – Bourgoin-Jallieu | Gratuit | sans réservation

May B | Danse – Maguy Marin | Mardi 11 et mercredi 12 | 20 h 30 | Théâtre du Vellein CAPI – Villefontaine

Trois petits vieux | Opéra – Comique | Mercredi 12 | 18 h 30 | + 6 ans | Salle de l'Isle – L'Isle d'Abeau

TCHJAK ! Projet « Musique à l'école » | Jeudi 13 et vendredi 14 | 19 heures | Théâtre du Vellein CAPI – Villefontaine | Gratuit | sur réservation uniquement

Atelier fouille | Samedi 15 avril | 14 h 30 | Maison Forte des Allinges – Saint-Quentin-Fallavier

Découverte de la mare | Espace Naturel du confluent Bourbre Cotelan | Samedi 15 | 14 heures | Saint-Quentin-Fallavier | Infos : www.apie-asso.net

Randonnée VTT + marche | Dimanche 16 | départs entre 7 h 30 et 10 heures | Châteauvilain

Bib de rue | Mardi 18 | de 10 heures à 12 heures | Les 3 Vallons – L'Isle d'Abeau

Bib de rue | Jeudi 20 | de 10 heures à 12 heures | quartier des Roches (les Étourneaux) – Villefontaine

Bib de rue | Mardi 25 | de 10 heures à 12 heures | Fondbonnière – L'Isle d'Abeau

Réserve Naturelle Régionale de l'étang de Saint-Bonnet | Samedi 25 | de 14 heures à 16 h 30 | Digue de l'étang – Villefontaine | Gratuit – sans inscription

Bib de rue | Jeudi 27 | de 10 heures à 12 heures | Mas de la Raz – Villefontaine

Bib de rue | Vendredi 28 | de 10 heures à 12 heures | Aire de jeux Centre du village – Saint-Quentin-Fallavier

Cie Excalibur | Animation médiévale | Dimanche 30 | de 10 h 30 à 18 h 30 | Château de Fallavier – Saint-Quentin-Fallavier

MAI

Exposition d'Originaux | Charline Picard | Du Mercredi 3 au jeudi 22 | Médiathèque CAPI Agnès-Varda – L'Isle d'Abeau

Rhône Alpes Isère Tour | Arrivée de la 1^{re} étape à Succieu | Mercredi 3 | Succieu

Le Cœur cousu | Marionnettes et théâtre d'objets | Mardi 3 et mercredi 4 | 20 h 30 | Théâtre du Vellein CAPI – Villefontaine

Concert Orgue et Chœur | Vendredi 5 | 20 h 30 | Église Saint-Jean-Baptiste – Bourgoin-Jallieu

Exposition d'Originaux | Du mercredi 10 mai au samedi 17 juin | Médiathèque CAPI André-Malraux – La Verpillière

Blanche-Neige | Ciné-spectacle | Vendredi 12 | 19 h 30 | Théâtre du Vellein CAPI – Villefontaine

30 ans de la Médiathèque CAPI et du Centre Simone-Signoret | Vendredi 12 et samedi 13 | Ateliers poésie et jeux de société, concert, table ronde, conte | Villefontaine | *Détails en page 2*

Retrouvez tous les événements récurrents du réseau des médiathèques CAPI dans la plaquette « Rendez-vous réguliers » et sur : <http://portail-mediathèque.capi-agglo.fr>

Bal Trad' + Ensemble**Coccigrués | Samedi**

13 | 20 heures |

Médian – Saint-
Quentin-Fallavier**Module électro et****MAO | Lundi 15 |**

18 h 30 | Conservatoire

Hector-Berlioz

CAPI – Bourgoin-Jallieu

Scène Ouverte |**Mardi 16 | 18 h 30 |**

Conservatoire

CAPI – Bourgoin-Jallieu

Journées Portes**Ouvertes | Mardi 16 |**

17 heures à 19 heures |

Conservatoire

Hector-Berlioz

CAPI – Bourgoin-Jallieu

« La balle d'or » |

Spectacle de conte et

Ombres chinoises |

Mercredi 17 | 15 h 30 |

Médiathèque

CAPI – Bourgoin-Jallieu

Journées Portes**Ouvertes | Mercredi 17 |**

de 13 h 30 à 18 h 30 |

Conservatoire

Hector-Berlioz

CAPI – Villefontaine

Scène ouverte |**Mercredi 17 | 18 h 30 |**

Conservatoire

Hector-Berlioz

CAPI – Villefontaine

Spectacle de Contes et**Ombres Chinoises | La**balle d'or | **Mercredi 17 |**

15 h 30 | Médiathèque

CAPI – Bourgoin-Jallieu

Biennale à Livres**Ouverts | Lire à****bras le corps | Du****jeudi 18 au samedi****20 | Médiathèque**

CAPI – Bourgoin-Jallieu

Mec ! | Théâtremusical | **mercredi 17****et jeudi 18 | 20 h 30 |**

Théâtre du Vellein

CAPI – Villefontaine

Jeune Ensemble**Vocal – Création de**A. Markea | **Jeudi 18 |**

20 heures | Maison

du Département –

Bourgoin-Jallieu

Fête de la nature |

"Jardinons ensemble" |

Samedi 20 |

de 14 heures à

16 heures | Site de

Vaugelas – Villefontaine

Classe Art**dramatique | Samedi****20 | Salle Balavoine –**

Villefontaine | Infos :

[http://conservatoire.](http://conservatoire.capi-agglo.fr)[capi-agglo.fr](http://conservatoire.capi-agglo.fr)**Spectacle de Contes |**

Le Pont de l'Épée |

Samedi 20 | 10 heures |

Médiathèque CAPI

Agnès-Varda – L'Isle

d'Abeau

Salon à Livres**Ouverts | Samedi****20 | Halle Grenette –**

Bourgoin-Jallieu

« Le pont de l'Épée » |

Spectacle de Contes |

Samedi 20 | 10 heures |

Médiathèque CAPI

Agnès-Varda – L'Isle

d'Abeau

Cross des Terres**Froides | Dimanche 21 |**

inscriptions à partir de

7 h 30 | Châteauvilain

Fête de la Nature |Randonnée | **Dimanche****21 | De 14 heures à**

18 heures | Saint-

Quentin-Fallavier et

Villefontaine

« Beat in progress » |Concert | **Mardi 23 |**

20 heures | Maison

du Département –

Bourgoin-Jallieu

Exposition**d'Originaux | Du mardi****23 mai au 8 juin 2017 |**

Médiathèque CAPI

André-Malraux – La

Verpillière

Cabaret macabre |**Mercredi 24 |**

20 heures | Salle

Balavoine – Villefontaine

Rencontre |

Illustratrice –

Clémentine

Sourdais | **Mercredi****29 | 14 heures |**

Médiathèque CAPI

André-Malraux – La

Verpillière

Jazz Club | Mardi**30 | 19 heures |**

Conservatoire

Hector-Berlioz

CAPI – Bourgoin-Jallieu

JUIN**Spectacle danse |****Jeudi 1^{er} et vendredi****2 | 20 heures |**

Théâtre du Vellein

CAPI – Villefontaine

CAPI Raid | 6èmeédition ! | **Samedi 3 |**

Raid, Family, Ados,

Sportif, Trail | | Four |

Infos : [www.capi-agglo.](http://www.capi-agglo.fr)[fr](http://www.capi-agglo.fr) et Facebook/CAPI

Raid

CAPI Raid | 6^e édition !**Dimanche 4 |** Raid

Sportif, Loisir et

Canicross | Four | Pour

Infos : [www.capi-agglo.](http://www.capi-agglo.fr)[fr](http://www.capi-agglo.fr) et Facebook/CAPI

Raid

Critérium du**Dauphiné | Mercredi 7 |**

Bourgoin-Jallieu | Infos :

04 74 93 47 50

Atelier – Fabrication**d'un cadran solaire |****Samedi 10 | 10 heures |**

Médiathèque CAPI

Agnès-Varda – L'Isle

d'Abeau

Brocante Vide**Greniers |****Dimanche 11 |** Salle

polyvalente – Four

Spectacle Musique |

Mouvement &

Handicap | **Jeudi 15 |**

20 heures | Médian –

Saint-Quentin-Fallavier

« Le Pont de l'Épée » |

Spectacle de contes |

Samedi 20 | 10 heures |

Médiathèque CAPI

Agnès-Varda – L'Isle

d'Abeau | + de 7 ans

Fête des Orchestres |**Mercredi 21 |**

20 heures | Salle de

l'Isle – L'Isle d'Abeau

Berceuse Party |**Vendredi 23 |**

18 heures |

Médiathèque

CAPI – Bourgoin-Jallieu

Fiesta du**Conservatoire |****Dimanche 28 |**

18 heures |

Conservatoire

CAPI – Bourgoin-Jallieu

Concert | Musiquede chambre | **Jeudi****29 et Vendredi 30 |**

20 heures | Maison

du Département –

Bourgoin-Jallieu

36^e édition du Festival**Jazz | Du jeudi 29****juin au jeudi 13****juillet 2017 |** Théâtre

Antique – Vienne

**DE MAI À JUIN :
L'HEURE DU CONTE**

→ Les mercredis :

10 heures – Médiathèque CAPI à L'Isle d'Abeau (vacances scolaires)

10 h 30 – Médiathèque CAPI à L'Isle d'Abeau

15 h 30 – Médiathèque CAPI à Bourgoin-Jallieu (6 ans et +)*

16 heures – Médiathèque CAPI à Bourgoin-Jallieu (3-5 ans)*

16 heures – Médiathèque CAPI à La Verpillière (petites vacances scolaires : 10 h 30)

16 heures – Médiathèque CAPI à Saint-Savin (selon le calendrier)

→ Les jeudis :

17 heures – Bibliothèque CAPI à Four (selon le calendrier)

→ Un mercredi par mois :

17 h 30 – Médiathèque CAPI à Ruy-Montceau

→ Un mardi par mois :

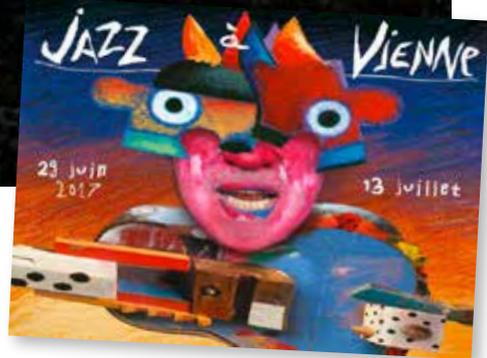
17 heures – Médiathèque CAPI à Saint-Quentin-Fallavier

→ Le 2^e mercredi du mois :

16 heures – Médiathèque CAPI à Villefontaine

* En alternance avec les projections pour la jeunesse.

Pôle métropolitain



Jazz à Vienne : le rythme est donné !

Excellente nouvelle : la billetterie est ouverte pour l'édition 2017 de Jazz à Vienne. Un événement majeur du calendrier culturel.

1 000 artistes

36^e édition

Le programme de Jazz à Vienne a été présenté le 3 avril à 18 h 30 aux Abattoirs à Bourgoin-Jallieu. Les plus impatients auront peut-être déjà pris leurs places de concert puisque la billetterie du Festival est active depuis le 28 mars.

L'édition 2017 se tiendra 29 juin au 13 juillet prochain, au théâtre antique de Vienne et sur trois autres scènes : le club de Minuit, les scènes de Cybèle et le JazzMix. En effet, au fil des éditions, le festival se déploie sur plusieurs lieux pour proposer d'autres rendez-vous culturels, de nouvelles rencontres et des émotions en marge de la grande scène de concerts !

«La programmation de Jazz à Vienne comprend aussi des croisements entre la musique et d'autres disciplines artistiques avec notamment les projets Lettres sur cour et Jazz à Vienne fait son Cinéma, le projet itinérant Caravan'Jazz, l'Académie ou encore la Création Jeune Publics qui chaque année ouvre le festival», précise Aymeric Hantin, du service Communication du Festival. En résonance avec Jazz à Vienne dans le cadre du Pôle Métropolitain, un concert se déroulera sur le territoire CAPI, à L'Isle d'Abeau.

Créé en 1981, il est l'un des événements culturels majeurs soutenus par le Pôle Métropolitain. Le saviez-vous ? 36 est le nombre de touches noires sur un piano. Joli clin d'œil à la 36^e édition de Jazz à Vienne !

4 scènes principales

15 jours

200 000 spectateurs



du 18 avril 
au 28 avril 2017

En partenariat avec la mairie de
Villefontaine, ainsi que les centres
sociaux de Saint-Quentin-Fallavier
et de L'Isle d'Abeau.

ANIMATIONS
POUR LES PETITS
ET LES GRANDS...

BIB de RUE

viens lire et jouer

CAPi
Communauté
d'Agglomération
Porte de l'Isère

<http://portail-mediatheque.capi-agglo.fr>

ville
fontaine

ida
LISLE D'ABEAU



St-Quentin
Fallavier

CAPI RAID

Serez-vous prêt ?

6^{ème} EDITION

FOUR

3 ● 4
JUIN
2017



RENSEIGNEMENTS :
raid@capi38.fr
06 20 10 31 81

www.capi-agglo.fr

CAPI
Communauté
d'Agglomération
Porte de l'Isère



MAISON KÔME
CONSTRUCTEUR DE MAISONS INDIVIDUELLES



TOYOTA BJ MOTORS
Zac de la Maladière - Bourgoin-Jallieu
Groupe Reypin



Promocash

